

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE PROCHAIN

Le défi de la mobilisation des candidats

P3



ÉDUCATION NATIONALE

Le ministère dément toute exclusion des mères du suivi scolaire

P3

UN AN APRÈS L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

**HRW dénonce la poursuite
du génocide sioniste**

P11

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (4E JOURNÉE)

**Le MCA enchaîne,
la JSK retrouve le sourire**

P9

EXAMEN DES DEMANDES DE RÉINTÉGRATION DES ÉLÈVES Prolongation du délai jusqu'au 18 octobre

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, hier samedi, dans un communiqué, que la période consacrée à l'examen des demandes de réintégration des élèves dont les dossiers n'ont pas été acceptés au niveau de leurs établissements scolaires d'origine sera prolongée du dimanche 11 octobre jusqu'au 18 octobre courant. Cette opération se déroulera au niveau des directions de l'éducation.

R.N

ARABIE SAOUDITE Arkab et Adjal attendus à la Semaine de l'énergie à Riyadh

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, participeront à la Semaine de l'énergie, prévue du 11 au 15 octobre 2026 à Riyadh, en Arabie saoudite. Cette rencontre internationale réunira des ministres, des responsables du secteur énergétique, des dirigeants de grandes entreprises, des représentants d'organisations internationales et des experts venus de différents pays, a indiqué samedi le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué.

Invités par le ministre saoudien de l'Énergie, le prince Abdelaziz ben Salman ben Abdelaziz Al Saoud, les deux responsables algériens prendront part aux principales activités de cet événement, notamment à la 17e réunion ministérielle du Forum international de l'énergie, prévue dimanche, ainsi qu'à la 25e édition du Congrès international du pétrole, programmée du 12 au 15 octobre.

La cérémonie officielle d'ouverture se tiendra le 12 octobre au Centre des expositions et des conférences Riyadh Front. La participation algérienne s'inscrit dans la volonté du pays de maintenir une présence active au sein des grandes rencontres internationales consacrées à l'énergie et de renforcer la coopération avec les pays producteurs et consommateurs, ainsi qu'avec les organisations et entreprises opérant dans ce secteur stratégique.

Cette rencontre offrira aux participants l'occasion d'échanger sur les évolutions des marchés énergétiques mondiaux et leurs perspectives. Les discussions porteront notamment sur la sécurité des approvisionnements, l'évolution de la demande, la stabilité des marchés, les investissements, les infrastructures, le commerce de l'énergie et le partage des données. L'innovation, les nouvelles technologies et les transformations du système énergétique mondial figureront également à l'ordre du jour.

La participation de l'Algérie à la réunion ministérielle du Forum international de l'énergie revêt une importance particulière. Membre permanent de son conseil exécutif, l'Algérie avait déjà accueilli la 15e réunion ministérielle du Forum à Alger, illustrant son engagement en faveur du dialogue entre producteurs et consommateurs.

En tant que pays producteur et exportateur de pétrole et de gaz, l'Algérie considère cette plateforme comme un cadre privilégié pour favoriser la concertation, améliorer la compréhension des tendances du marché et examiner de nouvelles perspectives de partenariat et d'investissement.

À travers ses différentes activités, la Semaine de l'énergie de Riyadh constitue ainsi un rendez-vous majeur pour débattre des enjeux actuels et futurs du secteur et consolider la coopération entre ses principaux acteurs.

R.N

APPELS À LA GRÈVE POUR LA JOURNÉE DU 11 OCTOBRE

Les mises en garde de la famille de l'éducation

Les associations de parents d'élèves, le ministre de l'Éducation nationale mais aussi des enseignants et des acteurs du secteur éducatif se sont tous élevés contre les appels à la grève dans le secteur de l'Éducation lancés par des pages anonymes sur les réseaux sociaux, exhortant les élèves à ne pas se laisser entraîner dans ces mouvements.

L'Association des parents d'élèves et la Fédération nationale des associations de parents d'élèves ont mis en garde contre les appels relayés sur les réseaux sociaux, incitant les élèves à faire grève ce dimanche 11 octobre. Les deux organisations ont appelé les parents à accompagner leurs enfants et à les sensibiliser aux risques liés au fait de céder à ces appels, afin de préserver la stabilité des établissements scolaires et d'assurer le bon déroulement des cours.

Dans ce contexte, l'Association des parents d'élèves a appelé, hier, les parents des différentes wilayas du pays à ne pas laisser leurs enfants exposés aux influences véhiculées par des pages anonymes. Elle a souligné que les préoccupations des élèves et des parents doivent être prises en charge par le dialogue et la concertation, à travers les voies officielles. Elle a assuré, dans un communiqué, avoir transmis les préoccupations des parents et des élèves au ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, lors de la rencontre qui les a réunis le 8 octobre courant, dans une atmosphère empreinte de responsabilité et d'écoute mutuelle.

Dans le même contexte, la présidente de la Fédération nationale des associations de parents d'élèves, Djamilia Khiair, a insisté, dans un communiqué, sur la nécessité de renforcer le suivi parental et l'accompagnement quotidien des enfants. Elle a mis en garde contre les publications qui circulent, notamment sur la plateforme TikTok, appelant les élèves à descendre dans la rue. Elle a également souligné l'importance de sensibiliser les élèves à la nécessité de respecter les règles des établissements scolaires et de faire preuve de discipline en leur sein, afin de préserver la stabilité de l'école algérienne et de garantir la poursuite des cours dans des conditions normales.

Ces mises en garde interviennent alors que des publications appelant à une grève des élèves circulent sur les réseaux sociaux, tandis que des enseignants et des acteurs du



secteur éducatif les exhortent à ne pas se laisser entraîner dans ces mouvements. Plusieurs pages de réseaux sociaux animées par des acteurs du secteur éducatif ont également mis en garde contre l'exploitation des mineurs et leur implication dans des conflits qui ne servent pas leurs intérêts. Elles ont rappelé que l'école est un espace d'apprentissage, d'éducation et d'acquisition des connaissances, et non un lieu de désordre ou d'affrontements.

De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a mis en garde, hier, lors d'une conférence nationale organisée par visioconférence avec les directeurs de l'éducation, contre certaines évolutions observées dans d'autres pays, faisant notamment référence à la France. Selon lui, ces événements ont révélé la réalité de la situation éducative dans ces pays et mis en évidence, dans le même temps, l'importance de l'attention croissante que l'État accorde au climat scolaire en Algérie. Il a souligné que ces évolutions imposent

de renforcer la mobilisation et la solidarité entre les différentes composantes de la communauté éducative, afin de protéger le climat scolaire, de préserver la sérénité des établissements d'enseignement et de protéger les élèves contre les tentatives d'instrumentalisation.

Ces développements coïncident avec la poursuite du suivi, par le ministère de l'Éducation nationale, des conditions de scolarisation et du déroulement de la rentrée scolaire. À cet égard, le ministre a insisté sur la nécessité d'achever la mise en place de l'encadrement pédagogique et de trouver des solutions aux retards de prise de fonction de certains enseignants. Il a également appelé à poursuivre le suivi de l'équipement des établissements scolaires, à achever la réalisation des nouvelles infrastructures et à les mettre en service, afin d'améliorer les conditions de scolarisation et d'alléger la pression sur les établissements d'enseignement.

Amel Bici

PROTOMARKET 2

937 projets universitaires innovants bénéficieront d'un financement

À l'issue des délibérations finales de la deuxième édition du concours national « Protomarket 2 », 937 projets innovants ont été sélectionnés pour bénéficier d'un financement, sur un total de 2 110 projets candidats déposés via la plateforme nationale, a annoncé, hier dans un communiqué, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. La même source a précisé que l'enveloppe financière globale qui sera accordée à ces projets est de 1 188 400 000 DA, soit un financement moyen estimé à environ 1,27 million de dinars par projet.

La liste des projets retenus comprend « 333 projets dans la région Est, 317 dans la région Centre et 287 dans la région Ouest ». Cette répartition

témoigne de « l'élargissement de la base de participation et du dynamisme croissant de l'innovation et de l'entrepreneuriat au sein des établissements nationaux d'enseignement supérieur », a détaillé le communiqué.

En ce qui concerne les domaines technologiques, les projets sélectionnés se répartissent entre huit grands secteurs, dominés par les applications et plateformes numériques, les applications et plateformes fondées sur l'intelligence artificielle, les équipements et dispositifs électroniques, ainsi que les solutions connectées et l'Internet des objets. Les projets couvrent également les domaines des produits biologiques et alimentaires, des matériaux, de la chimie et des produits ma-

nufacturés, des produits pharmaceutiques, cosmétiques et de santé, ainsi que des services et de la formation. Cette diversité reflète « la variété des domaines d'innovation et l'étendue des solutions technologiques développées par les compétences universitaires ». Dans le même contexte, la même source a indiqué que ces projets sont encadrés par 98 établissements universitaires, ce qui témoigne de l'importance des investissements consacrés au soutien des projets innovants et au renforcement de leur capacité à passer du stade de l'idée à celui de la concrétisation. Ces résultats consacrent ainsi « le rôle central des incubateurs universitaires, en tant qu'espaces stratégiques dédiés à l'accueil des initiatives innovantes, à

l'accompagnement des porteurs de projets, à l'amélioration de leur maturité technologique et au développement de prototypes répondant aux besoins économiques et sociaux ». Cette dynamique traduit également l'orientation de l'université algérienne vers « l'ancrage d'une culture de l'initiative et de l'innovation, ainsi que le renforcement des liens entre la formation, la recherche scientifique et les exigences du développement ». Elle contribue ainsi à la construction d'une économie nationale fondée sur le savoir et la technologie, tout en consacrant le rôle de l'université comme acteur essentiel de la création de richesses, de la création de start-up et du développement national durable.

R.N

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE PROCHAIN

Le défi de la mobilisation des candidats

Les partis politiques et les listes indépendantes sont entrés dans une phase d'attente, à la suite de la clôture, jeudi dernier à minuit, des délais légaux de dépôt des candidatures aux élections locales prévues le 28 novembre prochain.

Cette échéance a été marquée par des difficultés à attirer des candidats, notamment parmi les jeunes, les cadres et les personnes qualifiées, selon des déclarations faites par plusieurs formations politiques avant la fin de l'opération.

Avec la clôture du dépôt des dossiers de candidature et des formulaires de signatures individuelles, l'attention de la classe politique engagée dans ce scrutin se porte désormais sur les résultats de l'examen des dossiers par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Lors des dernières élections législatives, plusieurs partis avaient imputé le faible taux de participation enregistré aux rejets de nombreuses listes et à l'invalidation de plusieurs candidatures par cette instance.

Plusieurs formations politiques ont reconnu avoir rencontré des obstacles dans la constitution de leurs listes. C'est notamment le cas du Parti des travailleurs (PT), du parti Sawt Echaab, de Jil Jadid et même du Mouvement de la société pour la paix (MSP). Les difficultés signalées concernent essentiellement les nouveaux candidats, en particulier parmi les jeunes et les femmes. D'autres partis ont fait état de problèmes plus limités, inscrits à certaines communes et régions reculées. Ces contraintes remettent en perspective les améliorations apportées par le législateur au cadre juridique régissant les élections, mais aussi la question de l'engagement politique au niveau local. Elles interrogent également la volonté des citoyens d'assumer des responsabilités en matière de gestion et de représentation au sein des assemblées populaires communales et de wilaya, dans le respect des obligations légales imposées aux partis et aux listes indépendantes.

La loi organique n° 26-05 du 4 avril 2026, modifiant et complétant l'ordonnance n° 21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, fixe plusieurs conditions encadrant la constitution des listes de candidats aux assemblées populaires communales et de wilaya. En vertu de son article 176, le nombre de candidats figurant sur une liste doit dépasser de sept celui des sièges à pourvoir dans les circonscriptions à nombre impair de sièges, et de six dans celles disposant d'un nombre pair de sièges. Les listes doivent également comporter un tiers de femmes. Au moins la moitié des candidats doivent être âgés de 40 ans au maximum à la date du scrutin, tandis qu'un tiers au moins doit justifier d'un niveau d'enseignement supérieur. L'obligation de représentation féminine ne s'applique toutefois pas aux communes dont la population ne dépasse pas 20 000 habitants. L'article 178 prévoit, pour sa part, que les listes soient parrainées conformément aux dispositions légales relatives aux partis politiques. Celles qui ne remplissent pas les conditions de



gime électoral, y compris les listes indépendantes, sont tenues de recueillir les signatures exigées par la loi, à raison de 35 signatures pour chaque siège à pourvoir, sous réserve des dispositions et exceptions prévues par les textes. À l'issue de la période de dépôt, l'ANIE doit examiner la conformité des candidatures et des listes aux conditions légales, puis prononcer leur acceptation ou leur rejet. Les candidats et les listes dont les dossiers sont rejetés peuvent introduire des recours auprès des juridictions compétentes. La classe politique et les observateurs attendent désormais le bilan définitif des dépôts de candidatures. Ce résultat constituera un indicateur important de la capacité des partis à couvrir les différentes circonscriptions électorales et pourrait fournir des éléments d'appréciation sur les perspectives du scrutin du 28 novembre.

Seddik Yahiaoui

Éducation nationale

Le ministère dément toute exclusion des mères du suivi scolaire

Le ministère de l'Éducation nationale a démenti toute instruction interdisant aux mères de suivre la scolarité de leurs enfants ou de communiquer avec les établissements scolaires, à la suite d'une polémique suscitée ces derniers jours sur les réseaux sociaux par la diffusion de notes attribuées à certains établissements, présentant le père comme le seul tuteur légal de l'élève. Dans un communiqué publié hier samedi, le département de Mohamed Seghir Saadaoui a tenu à clarifier sa position, en réaffirmant que le suivi du parcours scolaire des élèves et l'attention portée à leurs résultats, à leur discipline et à leur comportement relèvent d'une responsabilité institutionnelle partagée entre l'école et la famille. « Dans le cadre de son engagement à consolider la confiance entre les parents d'élèves et les établissements scolaires et à renforcer les relations de coopération et la communication au service de l'intérêt

supérieur de l'élève », le ministère rappelle que les parents ont un rôle essentiel à jouer dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants. Il assure, à ce titre, que les parents sont les bienvenus dans l'ensemble des établissements scolaires, où ils sont considérés comme des partenaires contribuant au bien-être des élèves et au maintien de la discipline nécessaire au bon fonctionnement des structures éducatives. Le ministère a également précisé que le choix de la personne chargée d'assurer la communication avec l'établissement scolaire revient aux parents. Cette clarification vise à dissiper les interrogations suscitées par les documents ayant circulé sur les réseaux sociaux et à rappeler les principes encadrant les relations entre l'école et la famille. La mise au point du ministère intervient après la diffusion de notes attribuées à plusieurs établissements

scolaires, dont un document présenté comme émanant d'un lycée de la wilaya d'El Oued. Celui-ci désignait le père comme tuteur légal de l'élève et faisait état de « problèmes causés au sein de l'établissement par des mères d'élèves ». Selon cette note, la mère ne pourrait assumer le statut de tutrice légale que dans certaines circonstances, notamment en cas de décès ou d'emprisonnement du père, de divorce ou sur présentation d'un accord écrit de ce dernier. La diffusion de ce document a relancé le débat sur la place des mères dans le suivi de la scolarité et leurs relations avec les établissements éducatifs. Sans se prononcer spécifiquement sur l'authenticité de cette note, le ministère a démenti avoir publié des instructions interdisant aux mères de s'inscrire sur la scolarité de leurs enfants auprès des établissements concernés.

Sid Ali

SAHARA OCCIDENTAL, SAHEL ET LA QUESTION PALESTINIENNE

Ahmed Attaf réaffirme les constantes de la diplomatie algérienne

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a réitéré les positions constantes de l'Algérie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, d'une approche globale des défis sécuritaires au Sahel et du soutien aux droits nationaux du peuple palestinien. Trois dossiers qui, selon lui, illustrent le lien indissociable entre justice, paix et stabilité.

S'exprimant jeudi à l'occasion de la Journée nationale de la diplomatie algérienne, marquée cette année par le 81^e anniversaire de la création de l'Organisation des Nations unies (ONU), le chef de la diplomatie a plaidé pour un ordre international plus équitable, fondé sur le respect du droit international et l'application des principes de la Charte des Nations unies sans traitement sélectif.

Dans un contexte marqué par la multiplication des crises et l'affaiblissement du multilatéralisme, Ahmed Attaf a estimé qu'une paix durable ne pouvait être établie sans garantir leurs droits aux peuples privés de leur liberté et de leur droit à l'autodétermination.

SAHARA OCCIDENTAL : UNE SOLUTION CONFORME AU DROIT INTERNATIONAL

Concernant le Sahara occidental, le ministre a exprimé la préoccupation de l'Algérie face aux tentatives visant à réduire la question sahraouie à une problématique de réfugiés, alors qu'elle relève fondamentalement de la décolonisation. Il a rappelé que les réfugiés sahraouis demeuraient liés à une cause fondée sur un droit légitime, mettant en garde contre toute démarche susceptible de contourner les principes onusiens ou de consacrer un fait accompli.

SAHEL : DÉPASSER L'APPROCHE SÉCURITAIRE

Évoquant le Sahel, le ministre a souligné que la sécurité de l'Algérie était étroitement liée à celle de son environnement régional. Il a insisté sur le caractère multidimensionnel des crises, où les difficultés sécuritaires s'entremêlent avec les problèmes politiques, économiques, sociaux et humanitaires. L'Algérie privilégie ainsi le dialogue, la réconciliation et le traitement des causes profondes des tensions, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États. Ahmed Attaf a également mis en avant les projets de développement et de coopération, notamment la route transsaharienne, l'interconnexion par fibre optique avec le Niger et le gazoduc transsaharien, considérés comme des leviers d'intégration régionale.

PALESTINE : UN SOUTIEN INCONDITIONNEL

Enfin, Ahmed Attaf a réaffirmé le soutien total de l'Algérie aux droits du peuple palestinien, en particulier à la création d'un État indépendant et souverain avec Al-Qods Al-Charif pour capitale. Il a condamné les agressions contre les Palestiniens et appelé à une mobilisation internationale face aux violences à Gaza et en Cisjordanie. À travers ces trois questions, Alger réaffirme une diplomatie axée sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les solutions politiques et une stabilité fondée sur la coopération et le respect du droit international.

Synthèse : M.B

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRHA

«La stabilité des pays voisins est essentielle à celle de l'Algérie»

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée Saïd Chanegriha, effectuée depuis hier samedi une visite de travail et d'inspection en 3^e Région militaire, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Dans une allocution prononcée devant les cadres et les personnels de la Région, Saïd Chanegriha a réaffirmé le rôle de l'Algérie en faveur de la stabilité régionale, soulignant son engagement constant pour le renforcement des relations de fraternité, de solidarité et de bon voisinage, ainsi que son attachement au respect de la souveraineté et de l'indépendance des États, conformément aux principes du droit international.

Abordant la situation dans la région du Sahel, le chef d'état-major a insisté sur l'approche adoptée par l'Algérie face aux crises qui affectent cet espace. Il a affirmé que le pays ne se considère pas comme un acteur extérieur, mais comme un

partenaire directement concerné par la stabilité de son environnement régional. Dans ce contexte, il a souligné que la stabilité des pays voisins constitue une condition essentielle à celle de l'Algérie, estimant que le développement global représente un moyen déterminant pour protéger les populations de la région contre le terrorisme, l'extrémisme et les différentes formes de criminalité qui leur sont associées. Le général d'armée a également mis en avant les initiatives enga-

gées par l'Algérie pour soutenir cette dynamique régionale, notamment à travers le lancement de projets structurants destinés à renforcer les infrastructures de base communes et à créer de nouvelles perspectives de développement. Ces projets s'inscrivent, selon les orientations exposées par le chef d'état-major, dans une démarche visant à consolider la coopération entre les pays de la région et à favoriser les conditions d'une stabilité durable.

R.N

Economie**FRUIT ATTRACTION
À MADRID****Le produit algérien
à l'assaut du marché
espagnol**

Le Salon international des fruits et légumes (Fruit Attraction 2026) s'est clôturé, jeudi à Madrid (Espagne), avec la signature de huit mémorandums d'entente et d'un contrat d'exportation vers l'Allemagne, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Ce salon, qui s'est déroulé du 6 au 8 octobre au centre des expositions "IFEMA Madrid", a vu la participation de dix opérateurs économiques algériens activant dans le domaine des produits agricoles et agroalimentaires, sous la supervision du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. La participation de l'Algérie s'est soldée par un bilan commercial "prometteur", marqué par la signature de huit (8) mémorandums d'entente entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues étrangers, en vue de l'exportation de produits agricoles vers les marchés européens, jetant ainsi les bases de nouveaux partenariats commerciaux et ouvrant des perspectives supplémentaires aux produits algériens sur les marchés étrangers, a ajouté le communiqué. Un contrat d'exportation de produits d'emballage en plastique vers le marché allemand a également été signé, pour une valeur de près de 3 millions de dollars, "témoignant de la demande extérieure croissante pour les produits industriels algériens liés aux chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires", selon la même source.

La participation algérienne à cette manifestation internationale spécialisée a constitué un espace pour promouvoir les produits nationaux et faire connaître les capacités de production et d'exportation des entreprises algériennes, tout en permettant de les mettre directement en relation avec les marchés et les réseaux internationaux de distribution, notamment en Europe. En parallèle, la manifestation a été marquée par une série de contacts et de premières rencontres commerciales ayant réuni des entreprises algériennes et leurs homologues étrangères, afin de parvenir à des accords et des contrats commerciaux pour la période à venir, selon le communiqué. Cette participation a permis aux opérateurs algériens de s'enquérir des dernières tendances et techniques adoptées dans les chaînes de valeur liées aux produits agricoles, notamment dans les domaines de la logistique, du stockage, du froid, de l'emballage, de la transformation numérique et de l'agriculture intelligente, en sus de l'exploitation des opportunités de coopération et d'investissement offertes sur les marchés internationaux.

**COMMERCE MONDIAL DE
MARCHANDISES****L'OMC revoit à la hausse les
prévisions de croissance**

Le commerce mondial de marchandises résiste bien mieux que prévu à la crise au Moyen-Orient, soutenu par l'adaptation des chaînes d'approvisionnement et l'essor des investissements dans l'IA, conduisant l'OMC à relever jeudi sa prévision de croissance. Les économistes de l'Organisation mondiale du commerce tablent désormais sur une hausse de 3,9 % du volume du commerce mondial de marchandises en 2026 (contre 1,9 % anticipé en mars) puis de 4,1 % (contre 2,6 % anticipé en mars) en 2027.

Le PIB mondial devrait, lui, progresser de 2,6 % cette année et de 2,9 % l'an prochain. Selon l'OMC, les investissements importants dans l'intelligence artificielle (IA) ont donné "une forte impulsion" au commerce des marchandises. Ce dernier a progressé de 3,5 % au premier semestre 2026, dépassant les attentes de l'OMC.

L'organisation souligne notamment que les exportations mondiales de pétrole brut n'ont reculé que de environ 6 % et celles de GNL (gaz naturel liquéfié) de 1 % et que le trafic mondial de conteneurs a, lui, augmenté de 3,9 % sur les sept premiers mois de 2026. Le volume du commerce des services devrait progresser de 3,3 % en 2026 (contre 4,8 % anticipé en mars), avant d'accélérer à 6,4 % l'an prochain (contre 5,1 % anticipé en mars), selon l'OMC. Ce secteur a progressé de 14 % sur un an au premier trimestre 2026, puis de 10 % au deuxième.

R.E

BOURSE D'ALGER**171.000 titres participatifs
souscrits**

La première opération en Algérie de cotation de titres participatifs, un instrument de financement islamique des entreprises, émis par la société "RELAXI Spa", a été lancée jeudi à Alger, à la Bourse d'Alger, et destinée aux investisseurs professionnels et institutionnels.



La cérémonie d'admission à la cote officielle des titres participatifs, s'est déroulée lors d'une séance organisée en présence du président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, de la directrice générale de la Bourse d'Alger, Amal Selmoun, du représentant du Haut Conseil islamique, Mohamed Bouadjelal, ainsi que de représentants de la Banque d'Algérie et de cadres des institutions et organismes financiers.

Le lancement de ces titres intervient après l'annonce par la COSOB de la clôture de l'opération de souscription destinée aux investisseurs professionnels et institutionnels au profit de cette société privée, dont les titres seront admis à la cote officielle de la Bourse des valeurs mobilières, dans la section "PME" du marché des titres de créance. Le volume de titres admis à l'issue de cette opération s'est élevé à 171.000 titres participatifs souscrits, soit un taux de souscription de 42,75 % sur un total de 400.000 titres offerts. La valeur nominale ainsi que le prix d'émission ont été fixés à 1.000 DA par titre, selon les explications fournies à cette occasion. La durée de l'émission a été fixée à sept ans, le remboursement de la valeur devant intervenir en une seule

fois à l'issue de la septième année, avec une date de jouissance fixée au 1er janvier 2025. Contrairement à l'action, qui constitue une part du capital d'une société, le titre participatif est considéré comme un titre de créance donnant à son détenteur un droit financier (bénéfice) sur la société émettrice. Il se compose d'une partie fixe déterminée par la société et d'une partie variable liée à l'activité de cette dernière.

Dans son allocution, le président de la COSOB, Youcef Bouzenada, a affirmé que l'admission des titres participatifs de la société "RELAXI" à la Bourse d'Alger constitue une nouvelle étape dans le développement du marché financier algérien et dans le renforcement de son rôle dans le financement des entreprises. Il a souligné que cette opération revêt une importance particulière compte tenu de la contribution du marché des titres de créance en tant qu'instrument de financement des entreprises, adapté à la nature de leurs besoins d'investissement et à la durée de leurs projets. Cette admission est la première opération de ce type à travers laquelle des titres participatifs sont proposés à la souscription, considérant cette expérience comme "réussie", au regard de la capacité du marché à mobiliser les ressources et à orienter l'épargne vers

le financement de l'activité économique, dans un contexte marqué par le rôle croissant du marché financier dans la mobilisation des financements et le soutien à la croissance des entreprises, a-t-il encore précisé.

De son côté, la directrice générale de la Bourse d'Alger a affirmé que l'admission du premier titre participatif à la Bourse d'Alger est un "rendez-vous historique" et une étape qui rend le marché des valeurs mobilières plus adapté et plus flexible face aux défis économiques actuels. Elle a indiqué que le nombre d'entreprises cotées à la Bourse d'Alger est passé à dix sociétés, dont cinq relevant du secteur public et cinq du secteur privé, en plus de la cotation de trois titres de créance sur le marché. Elle a également précisé que la capitalisation boursière a dépassé 685 milliards de DA.

Pour sa part, Bachir Ben Mahbous, Pdg de la société "RELAXI", spécialisée dans la conception et la commercialisation de literie et du mobilier, a affirmé que la cotation des titres de la société constitue une "étape importante dans l'histoire de l'entreprise", soulignant que cela ouvre de nouvelles perspectives et renforce l'engagement de la société envers ses actionnaires, ses employés et ses partenaires.

R.E

AFRICAN ENERGY WEEK (AFRIQUE DU SUD)**Alnaft exposera les opportunités
d'investissement en Algérie**

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) poursuit ses efforts de promotion de l'appel à concurrence international "Algeria Bid Round 2026" et de mobilisation des investisseurs internationaux, à travers sa participation à la conférence et au salon African Energy Week, du 12 au 16 octobre au Cap (Afrique du Sud), dans le cadre d'une série de participations à des événements internationaux spécialisés dans l'énergie et les hydrocarbures, afin de mettre en avant les potentialités d'investissement dans les hydrocarbures en Algérie. La participation d'Alnaft à l'African Energy Week sera l'occasion de présenter l'"Algeria Bid Round 2026" à des investisseurs du monde entier, d'autant que l'événement consacrera une session à l'appel d'offres, au potentiel exploratoire de l'Algérie et à l'évolution du cadre d'investissement du secteur amont, indique-t-on

auprès de l'agence. Cette session intervient avant la clôture des salles de données virtuelles (data center), le 30 novembre prochain, offrant à Alnaft une plateforme propice pour échanger directement avec les investisseurs et présenter les opportunités qu'offre l'appel d'offres. Alnaft avait lancé l'"Algeria Bid Round 2026" en avril dernier et enregistré l'intérêt de compagnies énergétiques internationales, avec près de 60 sociétés ayant manifesté leur intérêt à y participer. Le processus se poursuivra par la phase de dépôt des offres et d'ouverture des plis le 25 janvier 2027, la signature des contrats d'hydrocarbures avec Sonatrach devant intervenir au plus tard le 31 mars 2027. Cela fait suite à l'ouverture, en juin dernier, des salles de données virtuelles, première utilisation de cette plateforme numérique dans un appel d'offres d'hydrocarbures en Algérie, qui a permis aux in-

vestisseurs qualifiés de consulter à distance les données techniques relatives aux périmètres proposés, en vue de déposer leurs offres avant la date limite. L'appel d'offres comprend sept périmètres : Illizi Centre I, El M'zaïd Nord (Ouargla), El Borma II (Ouargla), Bordj Omar Driss Est I, El Hadjira 3 (Touggourt), El Benoud Est (El Bayadh) et Touggourt Sud. Ils s'étendent sur des zones d'hydrocarbures existantes, notamment les bassins d'Illizi et de Berkine.

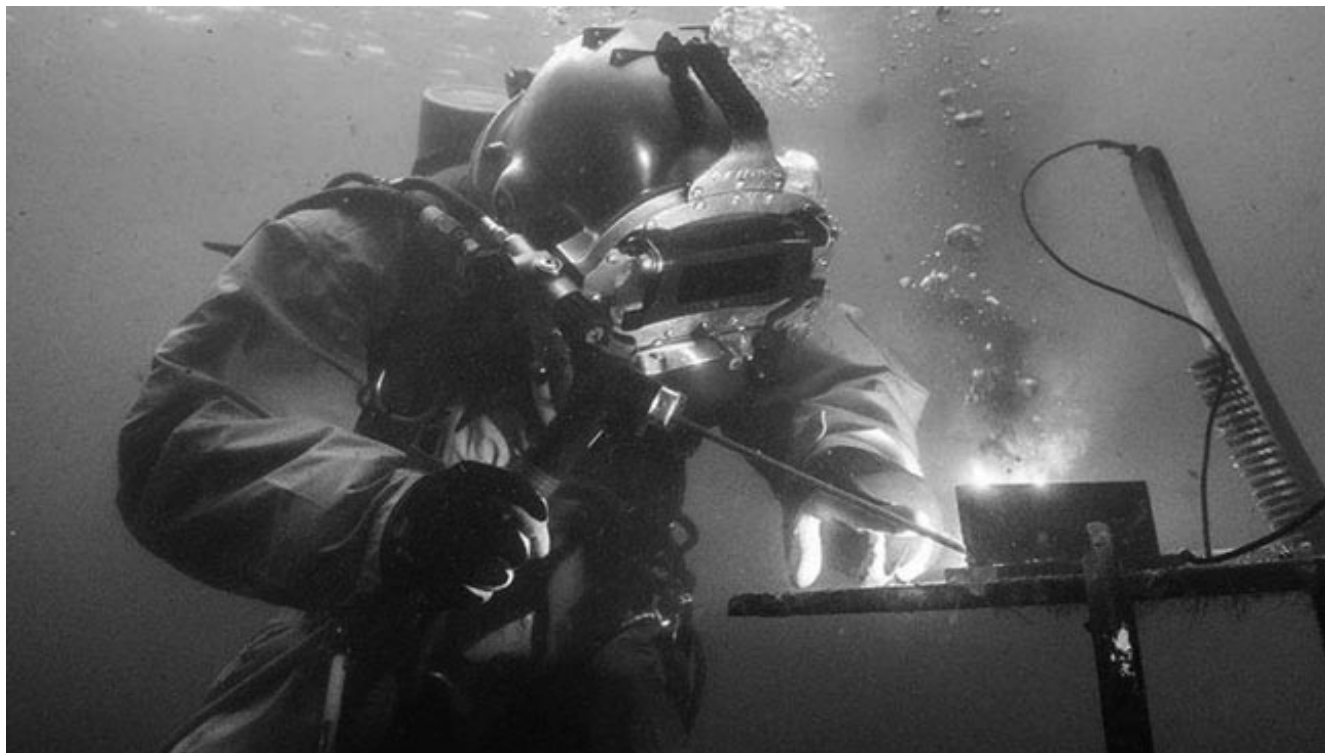
La participation d'Alnaft à l'African Energy Week s'inscrit dans un programme promotionnel international continu du tour. L'agence a ainsi participé les 29 et 30 septembre derniers au Global Energy Summit à Londres, où son président, Abdelkader Cherfaoui, a présenté un exposé intitulé "L'ambition de l'Algérie pour l'investissement dans le secteur amont".

R.E



EL TARF

Deux conventions pour la formation des jeunes à la soudure sous-marine



La direction de la formation et de l'enseignement professionnels d'El Tarf a conclu deux conventions visant à former des jeunes à la spécialité de la soudure sous-marine, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette direction.

Le chef du service de la formation, Abdelhamid Merakeb, a précisé à l'APS que la première convention, conclue entre la direction de la formation professionnelle et celle de la pêche et de l'aquaculture, prévoit une formation théorique et pratique

en soudure sous-marine, ainsi que la mise à profit de l'expertise et des ressources du secteur de la pêche au profit de la formation.

La 2ème convention, tripartite, conclue entre le centre de formation professionnelle (CFPA) d'El Kala, la chambre de la pêche et de l'aquaculture et le Club de plongée d'Annaba, permettra d'assurer une formation spécialisée en soudure sous-marine à l'intention des stagiaires et des jeunes souhaitant acquérir des compétences dans ce domaine, l'objectif étant

de contribuer à qualifier une main-d'œuvre spécialisée dans les métiers et les techniques liés au milieu marin.

Aux termes de cette convention, le CFPA d'El Kala se charge des aspects pédagogiques et théoriques ainsi que du suivi des stagiaires, tandis que la Chambre de la pêche et de l'aquaculture identifiera les besoins du secteur et assurera une coordination avec les professionnels, tandis que le Club de plongée d'Annaba se chargera de l'aspect pratique lié à la plongée et aux conditions de travail sous-marines.

TIZI-OUZOU

**1,5 milliard DA pour la
réhabilitation de quatre
barrages agricoles**

Une enveloppe financière de 1,5 milliard de dinars a été consacrée à la réhabilitation de quatre (4) barrages hydrauliques destinés à l'irrigation agricole dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Cette enveloppe, annoncée lors d'une visite d'inspection du barrage de Djebba, situé dans la commune de Ouaguenoune et destiné à l'irrigation des terres agricoles de ce village et des zones limitrophes des communes de Timizart et Fréha, sera consacrée à la réhabilitation de ce barrage et de ceux de Tizi-Ghaniff, Draâ-El Mizan et Ain-Zaouia, selon les mêmes services.

Lors de cette sortie, le représentant de l'Agence nationale des barrages et des transferts hydrauliques (ANBT), a présenté l'état d'avancement des études ainsi que des procédures administratives et juridiques, désormais en voie d'achèvement, en vue du démarrage prochain des travaux de réhabilitation des quatre ouvrages, pour un investissement global de 1,5 milliard de dinars, a-t-on précisé.

Les quatre barrages sont conçus pour répondre prioritairement aux besoins en eau d'irrigation et renforcer la sécurité hydrique des populations rurales. Ils revêtent une importance stratégique majeure pour l'amélioration de la productivité des surfaces agricoles et la garantie d'un approvisionnement suffisant en eau pour les agriculteurs de la région, a-t-on souligné.

Pour rappel, ces quatre barrages sont considérés comme des infrastructures stratégiques pour le secteur agricole. Celui de Djebba est dédié à l'irrigation agricole de la région de Ouaguenoune et des localités voisines et celui de Tizi-Ghaniff est destiné à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) et l'irrigation des exploitations agricoles de la région.

Le barrage de Draâ El Mizan est un ouvrage de régulation et de stockage d'eau à vocation mixte (AEP et irrigation agricole), alors que celui de Ain-Zaouia est destiné à la sécurisation de l'approvisionnement en eau des populations et des exploitations agricoles de la région.

Les travaux devraient être lancés prochainement dès l'achèvement des procédures administratives et juridiques, d'après les services de la wilaya.

JIJEL

**Sonelgaz lance une campagne de
sensibilisation**

La direction locale de la distribution de l'électricité et du gaz, relevant du groupe Sonelgaz, a lancé dans la wilaya de Jijel une campagne de prévention et de sensibilisation aux risques liés à une mauvaise utilisation du gaz, sous le slogan "Notre prise de conscience nous protège, pour un hiver en toute sécurité", a-t-on appris, jeudi auprès de cette direction.

La responsable de la cellule de communication, Hanane Cherbal, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que "le groupe Sonelgaz a lancé, par l'intermédiaire de sa filiale Sonelgaz-Distribution de Jijel, une campagne de prévention et de sensibilisation aux risques liés à une mauvaise utilisation du gaz, notamment les dangers d'une intoxication au monoxyde de carbone". Elle a ajouté qu'en prévision de la saison hivernale 2026-2027, "un programme proactif a été élaboré, combinant interventions sur le terrain, contrôles, maintenance et sensibilisation afin de garantir la sécurité des citoyens et d'enraciner des comportements préventifs dans les foyers".

Les actions prévues dans ce cadre donneront lieu, selon la même source, à l'inspection et le nettoyage, si nécessaire, des cheminées et des conduites d'évacuation des gaz brûlés, la vérification des détecteurs de monoxyde de carbone et de leur bon fonctionnement, ainsi que l'inspection des radiateurs de chauffage, des chauffe-eau, des canalisations et des raccordements, des dispositifs d'aération, en plus de l'inspection des vides sanitaires, des caves et des colonnes montantes des réseaux de gaz.

Mme Cherbal a ajouté que la campagne se poursuivra par la distribution de brochures de sensibilisation renfermant des conseils pratiques destinés à aider les citoyens à se préparer à l'hiver et à adopter les bons gestes pour garantir une utilisation sécurisée du gaz, en particulier dans les zones récemment raccordées à cette énergie.

BATNA

**Mise en service de trois
nouveaux hôtels "avant fin
2026"**

Trois nouveaux hôtels seront mis en service "avant la fin de l'année 2026" dans la wilaya de Batna, a affirmé, jeudi, le directeur du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Memou. Le responsable a précisé, à l'APS, que ces hôtels, actuellement en travaux dans les communes de Batna et de Djerna, pour des taux d'avancement de plus de 98 %, offriront une capacité d'accueil totale de 162 lits.

M. Memou a également fait savoir que deux autres hôtels, actuellement en cours de construction dans les communes de Batna et d'Aïn Touta, seront mis en service "avant la fin du premier semestre de 2027" pour une capacité d'accueil totale de 126 lits.

Il a rappelé que la wilaya de Batna compte à l'heure actuelle 17 établissements hôteliers totalisant 1.337 lits, dont 13 sont situés dans la ville de Batna où ils offrent 1.105 lits, et parmi lesquels 6 sont classés "4 étoiles". Les hôtels de la wilaya des Aurès ont accueilli, entre début janvier 2026 et fin août dernier, un total 39.265 visiteurs, dont 3 509 touristes étrangers de diverses nationalités. M. Memou a également indiqué que la wilaya de Batna compte 14 habitations agréées pour la formule de l'hébergement chez l'habitant, totalisant 210 lits et ce, dans les communes de Batna, de Ghassira, de Timgad, de Chemora, de Menaâ, d'Ouled Fadel et de Seriana. Il a précisé, à ce propos, que les demandes enregistrées pour une intégration dans cette formule sont examinées "dans des délais très réduits", d'autant plus que la formule "hébergement chez l'habitant" permet de pallier le déficit enregistré dans plusieurs communes en matière d'hôtellerie.

EL-MENIAA

**Nouveaux projets de renforcement du
couvert végétal**

La wilaya d'El-Meniaa a bénéficié d'importants projets dans le secteur des forêts visant à soutenir le couvert végétal, à protéger la région contre l'avancée des sables, impulser les opérations de boisement et aménager des espaces publics au profit des habitants, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts.

Ces nouveaux projets programmés incluent la réalisation d'une étude de création d'une pépinière à l'entrée de la ville, dans l'objectif d'appuyer la production et l'approvisionnement en diverses variétés de plants forestiers adaptés aux conditions climatiques arides de la région.

Les programmes inscrits comportent également le lancement d'une étude pour la réalisation d'un projet d'envergure pour protéger la wilaya contre le phénomène d'ensablement. L'initiative s'accompagne de vastes opérations de plantation d'arbres fruitiers et d'installation de brise-vent, constituant une barrière naturelle efficace face aux contraintes climatiques et géographiques de différentes zones de la wilaya, et ce afin

de réduire l'avancée du sable, sécuriser le territoire et les édifices et préserver le cadre de vie des effets des vents de sable.

Dans une déclaration à l'APS, le conservateur des forêts de la wilaya, Hourou Abdelkader, a fait état de l'inscription de cinq (5) projets repartis sur les communes d'El-Meniaa et Hassi El-Gara, en plus du programme des travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO).

Et d'ajouter que parmi ces projets figure la création et l'aménagement d'aires de jeu et de loisirs au centre-ville d'El-Meniaa, au sein du village de Hassi-Ghanem ainsi qu'à la cité Hafret Abbas. Deux projets similaires sont programmés dans la commune de Hassi El-Gara.

Au-delà de leur dimension stricte-ment écologique, les projets inscrits au titre du programme (TUP-HIMO) associent également la création d'emplois et la valorisation des compétences des artisans, selon M. Hourou.

Ces initiatives permettent, en effet, à ces derniers de mettre en valeur

leurs efforts et leur savoir-faire, tout en participant activement à la réalisation des travaux d'aménagement. L'exécution des chantiers d'aménagement constitue également un tremplin pour les entreprises de réalisation et d'aménagement des espaces publics, puisqu'elles bénéficient d'une qualification et d'un développement de leurs capacités et expertises, qui leur ouvrent la voie vers de nouvelles opportunités lors de la réalisation de projets similaires à l'avenir.

Toutes ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des habitants de la wilaya, renforcer les espaces verts et les aires dédiées aux loisirs et distraction en plus des recombées écologiques majeures, via la lutte active contre l'érosion et l'ensablement, la multiplication des plantations d'arbres comme moyen de gestion durable des ressources naturelles et la stimulation de la résilience des écosystèmes face aux aléas climatiques.

**Aflou (personnel de la santé) : Journée de formation
au système du dossier médical électronique**

Une journée de formation consacrée au système du dossier médical électronique (DME) a été organisée jeudi à l'Etablissement public hospitalier EPH-Badjerra Abdelkader à Aflou, au profit des personnels des établissements de santé de la wilaya, a indiqué le directeur de l'EPH, Houari Ouernoughi.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de la Santé visant à généraliser l'utilisation du système du DME au niveau des établissements de santé, soulignant que son établissement a été chargé de contribuer à la diffusion et à la formation liés à ce système, a-t-il précisé.

Il a ajouté que la formation cible plusieurs catégories de personnels du secteur, notamment les médecins, les ingénieurs, les infirmiers et les personnels administratifs, afin de leur permettre de maîtriser le système et d'accompagner les équipes médicales, paramédicales et administratives dans son exploitation au sein de leurs établissements.

Cette formation intervient dans le cadre du processus de numérisation du système de santé, de l'unification des méthodes de travail et de la généralisation de l'utilisation du DME au sein des structures de santé.

SIDI BEL-ABBÈS

Un programme conjoint entre les directions de la Solidarité et de la Jeunesse et des Sports

La direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS) de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, en coordination avec la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), s'attelle à concrétiser un programme sectoriel conjoint comprenant des activités sportives, culturelles et récréatives au profit des catégories prises en charge, en vue de renforcer leur inclusion sociale, dans le cadre d'un accord conclu entre les deux secteurs, a-t-on appris jeudi auprès des services de la DASS.

Ce programme fait suite à des réunions de coordination tenues récemment au siège de la direction de l'Action sociale et de la Solidarité, avec la participation de cadres et représentants des deux secteurs, de chefs de services concernés ainsi que de membres d'associations actives dans le domaine. Ces rencontres ont permis de coordonner les efforts et d'unifier les approches au service des bénéficiaires des établissements de la solidarité nationale, notamment les enfants en situation de handicap, les personnes âgées et les enfants pris en charge au titre de l'enfance assistée.

Dans ce cadre, il a été décidé d'ouvrir l'accès aux piscines de proximité aux enfants en situation de handicap scolarisés dans les établissements spécialisés, à travers des programmes sportifs adaptés à leurs capacités et à leurs besoins spécifiques. Il est également prévu d'organiser une course sportive destinée aux différentes catégories d'âge de personnes en situation de handicap, afin d'encourager la pratique sportive et de valoriser leurs capacités.

Le programme prévoit également le lancement d'une caravane à l'échelle de la wilaya destinée à détecter les talents théâtraux parmi les enfants et les jeunes résidant dans les établissements spécialisés, ainsi que la poursuite de la mise en œuvre du programme d'animation sportive régulière au sein de ces structures.

Un volet spécifique a par ailleurs été consacré aux personnes âgées, à travers la mise en place d'un programme sportif et récréatif adapté, susceptible de contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie et au renforcement de leur intégration dans le tissu social.

Sur le plan de la formation, les deux parties ont convenu d'organiser des sessions de formation et d'échange au profit des cadres des deux secteurs, des représentants du mouvement associatif et des ligues partenaires, afin de favoriser le partage d'expériences et de renforcer les compétences dans les domaines de l'encadrement et de l'animation de terrain.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coordination intersectorielle et de la complémentarité des efforts, en vue de consacrer le principe d'égalité des chances et de garantir aux différentes catégories sociales l'accès à des programmes sportifs, éducatifs et récréatifs contribuant à leur intégration dans la société, a-t-on souligné.

BENI MAOUCHE (BEJAIA)

Ouverture de la 22^e édition de la Fête de la figue sèche



Plus de 200 exposants venus d'une trentaine de wilayas du pays prennent part à la 22^e édition de la Fête de la figue sèche de Beni Maouche, dans la wilaya de Bejaia, qui s'est ouverte jeudi dans une ambiance festive en présence des autorités locales. Cette édition, qui coïncide avec le 30^e anniversaire de la création de la manifestation en 1996, a réuni 220 exposants représentant 32 wilayas, a indiqué à l'APS, Omar Bekkouche, secrétaire général de l'Association des figuiculteurs de Beni Maouche, organisatrice de l'évènement qui se poursuit au niveau du marché hebdomadaire jusqu'au 10 octobre. M. Bekkouche a ajouté que la participation d'exposants issus des différentes wilayas est "encourageante et une source de fierté", précisant que près de 90 % de l'espace d'exposition est consacré à la figue sèche, tandis que le reste est dédié à d'autres produits du terroir et à l'artisanat de plusieurs régions du pays. Il a fait savoir que, pour cette 22^e édition, 23 figuiculteurs de la région ont obtenu le logo portant

l'indication géographique de "Beni Maouche", délivré par l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV) de Sidi Aich. La labellisation obtenue en 2016 constitue une "grande valeur ajoutée pour la figue sèche de Beni Maouche et lui a permis de s'imposer sur le marché national", a ajouté M. Bekkouche. Pour sa part, le directeur des services agricoles (DSA) de Bejaia, Mohamed Boutiba Benkelouaz, a indiqué à l'APS que la filière figuicole de la wilaya s'étend sur une superficie de 7.770 hectares et assure une production annuelle moyenne de 148.000 quintaux. Il a ajouté que la filière figuicole est en plein développement, tant en termes de superficie que de production, soulignant qu'une superficie de 25.000 ha a été plantée au cours des années 2024 et 2025. Pour 2026, le DSA a indiqué qu'un programme de plantation avait déjà été établi et qu'il devrait démarrer durant le mois en cours. Il a assuré que l'ensemble des vergers de figuiers touchés

par les feux de forêt survenus en juillet et août derniers avait été recensé et que les agriculteurs concernés seraient indemnisés. Par ailleurs, des conférences sont au programme de la 22^e édition, notamment sur le "suivi et protection phytosanitaire du figuier" et la "lutte biologique contre les maladies de la Figue", animées par des experts dans le domaine. Un concours culinaire, baptisé "l'art de la figue", mettant à l'honneur des plats préparés à base de figues fraîches et de figues sèches, est également organisé à l'occasion de cette fête agricole consacrée à ce fruit emblématique de la région. Pour rappel, seuls 160 exposants venus de 10 wilayas du pays avaient participé à la 21^e édition de la Fête de la figue sèche de Beni Maouche (wilaya de Bejaia).

Université de Souk Ahras : Obtention du premier brevet d'invention en médecine vétérinaire

L'université Mohamed-Cherif Messaadia de Souk Ahras a récemment obtenu son premier brevet d'invention dans le domaine de la médecine vétérinaire, dans le cadre de la décision ministérielle n° 1275, a-t-on appris, jeudi, auprès de cet établissement d'enseignement supérieur. La directrice de l'université, le Pr Noura Moussa, a déclaré à la presse, en marge de la cérémonie de remise du prix à l'équipe ayant concrétisé ce projet, que cette réalisation, déposée auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), constitue "une étape importante dans le chemin de l'université vers l'ancrage d'une culture de l'innovation et de la valorisation des résultats de la recherche scientifique". Elle a souligné qu'il s'agit-là du fruit de l'effort collectif de la

communauté universitaire et de l'accompagnement des chercheurs pour que les idées émanant de la recherche soient transformées en innovations réalisables. Elle a ajouté que l'université s'efforce de fournir des conditions favorables aux chercheurs et aux étudiants porteurs de projets innovants, permettant ainsi de renforcer le lien entre la recherche scientifique et les besoins des différents secteurs, en mettant en lumière l'importance de valoriser la propriété intellectuelle et de promouvoir les initiatives scientifiques pouvant contribuer à offrir des solutions pratiques. De son côté, le superviseur du projet, le Pr Djamel Eddine Ghirri, spécialiste en biotechnologie et production animale à l'Institut des sciences agricoles et vétérinaires de Tiaret, a souli-

gné que cette innovation "consiste en un dispositif intelligent" pour suivre la période de reproduction des dromadaires. Cela permet, a-t-il dit, de repérer automatiquement certains changements comportementaux ou mouvements caractéristiques, qui peuvent aider l'éleveur à identifier le meilleur moment pour la reproduction ou l'insémination, sans devoir surveiller continuellement les animaux. Il est prévu que ce brevet soit présenté aux opérateurs économiques et aux centres de recherche dans le but d'explorer les moyens de le valoriser et de le transformer en un produit commercialisable et exploitable, renforçant ainsi le lien entre la recherche scientifique et les besoins du secteur économique, a-t-on affirmé.

FOOT/ TURQUIE

Le sélectionneur Italien
Montella, limogé

C'était attendu, et c'est maintenant officiel : Vincenzo Montella, sélectionneur de l'équipe de Turquie, a été limogé vendredi. "Il a été décidé de ne pas poursuivre avec notre entraîneur principal", a déclaré la Fédération turque de football (TFF) dans un communiqué sur X.

Nommé en septembre 2023, l'ancien attaquant international a connu quelques moments de gloire, en hissant son équipe au plus haut niveau de la Ligue des nations, avec les cadors européens. En 2024, la Turquie avait connu l'un des plus beaux résultats de son histoire en atteignant les quarts de finale de l'Euro, battue par les Pays-Bas (2-1) après avoir fini première de son groupe. Mais ces derniers mois, les résultats n'ont cessé de se dégrader. La Turquie a traversé comme une ombre la Coupe du monde aux Etats-Unis cet été, avec une seule victoire en trois matches et une dernière place de son groupe. En Ligue des nations, ces dernières semaines, elle a perdu tous ces matches dont deux à domicile, contre la France, la Belgique et l'Italie à deux reprises. Avec un peu glorieux zéro pointé, et en donnant parfois la sensation d'être incapable de se révolter et d'être privée de liant.

Des explications qui ne suffisent pas

Certains observateurs arguent que la génération actuelle, menée notamment par Hakan Çalhanoğlu (Inter Milan), Arda Güler (Real Madrid) ou encore Kenan Yildiz (Juventus), est bien l'une des plus prometteuses de l'histoire depuis celle des années 2000.

Les explications de Montella sur la marche à franchir pour exister en niveau A de la Ligue des nations n'ont pas suffi. "Nous avons une équipe qui a combattu ensemble. Notre unité se poursuit de la meilleure façon qui soit", avait-il notamment déclaré après la seconde défaite (3-1) contre l'Italie, vécue comme une humiliation.

Dans cette compétition, la Turquie doit encore recevoir la Belgique avant d'aller défier la France. Montella avait connu des expériences mitigées en tant qu'entraîneur à la Fiorentina, à la Sampdoria Gênes, à l'AC Milan et à Séville.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE DE FOOTBALL

Dortmund et Brême se neutralisent (2-2)

Le Borussia Dortmund a cédé ses premiers points de la saison vendredi soir, rejoint en fin de rencontre par Brême (2-2) dans son Westfalenstadion après avoir mené 2 à 0, en ouverture de la 5e journée du championnat d'Allemagne de football.

Avec 13 points, le BVB se trouve sous la menace du Bayern Munich (10) qui se rend samedi (15h30) à Augsburg et qui peut reprendre la place de leader de la Bundesliga, en cas de victoire pour son plus court déplacement de la saison. Le Bayern et le Borussia Dortmund, les deux mastodontes du foot allemand ont rendez-vous à la fin du mois (le 31 octobre) à l'Allianz Arena pour le Klassiker lors de la 8e journée.

Les hommes de Niko Kovac vont prendre en début de semaine la direction du cercle polaire arctique pour défier l'équipe norvégienne de Bodø/Glimt mercredi (21h00) en Ligue des champions.

R.S

LIGUE 1 (FRANCE)

Lens fait tomber Lyon et relance sa saison



L'Olympique lyonnais a concédé vendredi sa première défaite de la saison en Ligue 1, battu par le RC Lens (2-1) lors de la sixième journée. Après cinq rencontres sans revers, les Lyonnais ont été dominés par une formation lennoise retrouvée, qui a signé un succès précieux pour son nouvel entraîneur, Yannick Cahuzac. Trois semaines après leur large victoire contre Rennes (4-0), les joueurs de Paulo Fonseca ont manqué d'inspiration et d'efficacité face à des Lensois bien organisés. Florian Sotoca a ouvert le score à la 36e minute, avant que Matthieu Udol ne double la mise à la 76e, les deux buts ayant été préparés par Florian

Thauvin. Khalis Merah a réduit l'écart à la 85e minute, sans parvenir à empêcher la victoire des Sang et Or. Ce succès, le premier de Lens en championnat depuis le 22 août, permet au club artésien de remonter provisoirement à la septième place avec sept points. Il constitue également une première réussite encourageante pour Yannick Cahuzac, à quatre jours de la réception du Sporting Portugal en Ligue des champions. De son côté, Lyon, deuxième avec 11 points, pourrait perdre sa place sur le podium à l'issue de cette journée. Sotoca récompense le choix de Cahuzac. Dès le coup d'envoi, les Lensois ont imposé un pressing

efficace et multiplié les offensives. Dominik Greif a notamment dû intervenir devant Sotoca à la 12e minute. Bien contenus par la défense centrale lennoise, les attaquants lyonnais Loïs Openda et Ernest Nuamah ont peine à trouver des espaces. Après plusieurs occasions, Lens a finalement été récompensé par Sotoca, auteur d'un bel enchaînement conclu par une frappe en pivot. Préféré à Franjo Ivanovic et au jeune Mezian Mesloub, l'attaquant de 35 ans a pleinement justifié la confiance de son entraîneur. Avant la pause, Greif a encore retardé l'échéance en repoussant deux tentatives dangereuses.

Au retour des vestiaires, Lyon

a tenté de réagir, mais la rencontre a été marquée par les blessures de Jonathan Gradiet et d'Openda. L'international belge, touché à la jambe droite, a quitté le terrain sous les applaudissements du public de Bollaert, où il avait inscrit 21 buts lors de la saison 2022-2023.

Lens a ensuite creusé l'écart grâce à Udol, avant que ce dernier ne soit exclu à la 84e minute. Merah a réduit le score dans la foulée, relançant brièvement le suspense. Malgré une fin de match sous pression, les Lensois ont préservé leur avantage et renoué avec leur public.

R.S

Tennis (Masters 1000 de Shanghai) : Novak Djokovic éliminé dès son entrée en lice

Trois jours après avoir décroché à Pékin le 102e titre de sa carrière, le Serbe Novak Djokovic (8e mondial) s'est incliné vendredi dès son entrée en lice au Masters 1000 de Shanghai.

L'homme aux 24 titres du Grand Chelem, en course pour arracher un des huit billets pour les Masters de fin de saison à Turin (15-22 novembre), s'est incliné 6-4, 6-3 au deuxième tour contre le Polonais Hubert Hurkacz (34e). Comme lors de ses premiers matches à Pékin, l'ex-N.1 mondial a semblé physiquement à la peine. A 39 ans, Djokovic a perdu l'habitude d'enchaîner les tournois depuis le début de la saison 2025, quand il a commencé à devenir plus sélectif sur sa programmation pour se donner les meilleures chances de décrocher un 25e titre record en Grand Chelem.

Combatif dans le premier set, l'ex-patron du circuit a laissé filer les derniers jeux du match, après avoir concédé son service à 6-4, 2-1 pour Hurkacz.

Le natif de Belgrade n'avait pas hérité d'un tirage facile à Shanghai, puisque son adversaire a atteint en septembre la finale de l'ATP 250 de



Chengdu puis s'est hissé en demi-finales de l'ATP 500 de Pékin, où il avait abandonné en raison d'une blessure à la cuisse gauche. Vainqueur du Masters 1000 de Shanghai en 2023, Hurkacz n'a guère semblé gêné dans ses déplacements vendredi. Il affrontera au troisième tour l'Italien Lorenzo Musetti (25e) ou le Chinois Zhou Yi (277e). Djokovic devrait quant à lui reprendre la compétition au Masters 1000 de Paris (2-8 novembre), qu'il a remporté sept fois dans sa carrière. Il est actuellement classé neuvième à la "Race", le classement de la saison qui détermine les huit joueurs qualifiés pour le Masters. Le N.1 mondial Jannik Sinner, blessé au genou droit et déjà qualifié pour le Masters, a annoncé mardi qu'il ne rejouerait plus en 2026, ce qui rend la neuvième place à la "Race" qualificative pour le prestigieux tournoi turinois. Onze joueurs sont cependant en position de doubler Djokovic à Shanghai.

AFP

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (4E JOURNÉE)

Le MCA enchaîne, la JSK retrouve le sourire

Le MC Alger, triple champion d'Algérie, a enchaîné un deuxième succès, en battant le CR Témouchent (1-0), vendredi soir, alors que la JS Kabylie a retrouvé le sourire en s'imposant à domicile face à l'ASO Chlef (1-0), en clôture de la 4e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.



Dominateur dans le jeu, le Doyen a dû faire preuve de patience avant de parvenir à débloquent la situation. Alors que la défense du nouveau promu avait jusque-là réussi à contenir les offensives mouloudiennes, le rentrant Ben Ahmed Kohili a délivré les siens à la 76e minute, en reprenant une passe lumineuse du défenseur Ayoub Ghezala. Cette victoire permet au Doyen de poursuivre sur sa lancée, avec un deuxième succès consécutif en autant de rencontres disputées depuis le début de la saison. En revanche, le CRT de l'entraîneur Mustapha Djalit, enregistre un deuxième revers, après avoir obtenu une victoire et un match nul lors de ses précédentes sorties.

A l'issue de cette victoire, le MCA occupe la cinquième position avec six points, en compagnie de l'ES Ben Aknoun, la JS Kabylie, et du MB Rouissat, tandis que le CRT se maintient au neuvième rang, à égalité de points avec l'ES Sétif, la JS El-Biar et l'Olympique Akbou. A Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a renoué avec le succès en dominant l'ASO Chlef sur la plus petite des marges (1-0). Le sort de cette rencontre s'est joué dès la 12e minute, lorsque le capitaine Aymen

Mahious a transformé un penalty, offrant ainsi aux siens un précieux succès. Malgré ce but inscrit rapidement, les joueurs de l'entraîneur de Karim Belhocine n'ont pas réussi à creuser l'écart pour se mettre à l'abri. Les locaux se sont procuré plusieurs occasions de faire le break, mais leur manque d'efficacité dans le dernier geste leur a coûté la possibilité de s'imposer plus largement.

Après une première période poussive, les Chélifiens se sont procurés des occasions après la pause, mais sans parvenir à les mettre au fond des filets, ratant l'occasion de repartir avec le point du nul. Ce succès permet à la JSK de se relancer après sa défaite concédée lors de la précédente journée sur le terrain du nouveau promu, le CR Témouchent (1-0). En revanche, rien ne va plus chez la formation chélifienne, qui enchaîne un troisième revers de rang.

Au classement, la JSK totalise désormais six points et s'installe à la cinquième place. La situation reste en revanche préoccupante pour l'ASO, qui demeure lanterne rouge avec une seule unité au compteur.

Dans les autres matchs de cette 4e journée disputés mercredi et jeudi, le CR Be-

louizdad, vainqueur à domicile face à l'USM Khenchela (1-0), s'est installé en tête du classement avec 10 points, à trois longueurs de ses poursuivants directs : le CS Constantine, le MC Oran et l'USM Alger, qui ont connu des fortunes diverses.

Si le CSC a renoué avec la victoire en dominant à la maison l'US Biskra (4-0), le MC Oran a été freiné devant son public par l'ES Sétif (0-0), tandis que l'USMA a concédé sa première défaite de la saison, sur le terrain du MB Rouissat (1-0). L'ES Ben Aknoun n'a pas fait mieux qu'un nul à domicile face au nouveau promu, la JS El-Biar (2-2), dans un derby à rebondissements. Enfin, au stade du 20-août 1955 de Béchar, la JS Saoura a été tenue en échec par l'Olympique Akbou (0-0), à l'occasion du premier match du nouvel entraîneur de la JSS, Majdi El-Kourdi. Si l'O'A parvient à stopper l'hémorragie après deux défaites de suite, la formation de la Saoura enchaîne un deuxième nul, et échoue à débloquent son compteur de buts.

La 5e journée débutera demain lundi et s'étalera à vendredi, et sera marquée par le derby entre la JSEB et le CRB.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (4E JOURNÉE)

Le RC Kouba solide leader, l'USM Annaba déroule

Le RC Kouba a confirmé son statut de sérieux prétendant à la montée en Ligue 1 de football en battant l'USM El Harrach (4-0) dans le derby algérois, disputé jeudi, dans le cadre de la quatrième journée de Ligue 2 amateur, ayant vu l'USM Blida et l'USM Annaba garder le rythme, en sortant eux aussi victorieux de leur chaudes empoignées, respectivement contre l'ESM Koléa (1-0) et l'US Chaouia (3-0).

C'est cependant le précieux succès du Raed face au voisin harrachi qui a le plus retenu l'attention des puristes, ce week-end, particulièrement par l'ampleur de son score, car très peu de pronostiqueurs avaient tablé sur un succès aussi large des Vert et Blanc : les seuls à avoir réussi un sans faute jusqu'ici, avec quatre belles victoires en autant de matchs, dont une contre l'autre voisin, le NA Hussein Dey.

Des résultats probants, qui permettent au RCK de trôner seul en tête du Groupe Centre-Ouest, avec douze points, soit deux longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement général, l'USM Blida, restée au contact après son succès dans le derby contre l'ESM Koléa (1-0).

Autres bonnes opérations dans ce groupe, celles de l'ASM Oran et du GC Mascara, vainqueurs l'un comme l'autre en déplacement, respectivement chez la JSM Tiaret (1-0) et le WA Mostaganem (0-1), réalisant au passage un joli bond au classement, particulièrement "Le Ghali", qui monte sur la troisième marche du podium, avec huit points.

De son côté, le WA Tiemcen est allé chercher un bon résultat nul (0-0) de son périlleux déplacement chez l'ancien pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, le MC El Bayadh, au moment où le NA Hussein Dey, réduit à dix, a dû s'incliner (3-2) chez le promu l'IRB Sidi M'Hamed Benali. Enfin, le nouveau promu JS Taghit a attendu cette quatrième journée pour engranger son premier point en Ligue 2, après s'être neutralisé à domicile avec l'ES Mostaganem (1-1).

ANNABA GARDE LE RYTHME

Dans le Groupe Centre-Est, l'USM Annaba est sorti victorieux de son duel face à l'US Chaouia (3-0). Une large et précieuse victoire, qui lui permet de s'emparer de la tête du classement avec neuf points, et avec une longueur d'avance sur son premier poursuivant, le MSP Batna, qui l'a difficilement emporté contre le CR Béni Thour (2-1). Une quatrième défaite en autant de matchs pour ce club du Sud, qui reste lanterne-rouge.

Même le deuxième club batnéen, le CAB, a réussi une assez bonne affaire, en décrochant un précieux point de son déplacement chez le NC Magra (0-0), alors que l'AS Khroub (5e/6 pts) a marqué le pas ce week-end, en se faisant accrocher à domicile par le NRB Teleghma (2-2). Le MO Constantine a réussi pour sa part à ramener un précieux point de son déplacement chez l'IRB Nezza, alors que la JSD Jijel continue de broyer du noir en ce début de saison, en concédant une nouvelle défaite. Cette fois, chez le NRB Béni Oulbane (2-0), ce qui la maintient à l'avant-dernière place du classement avec une seule unité au compteur. Les péripéties de cette quatrième journée se sont poursuivies hier samedi, avec le déroulement du Derby entre la JS Azagga et le MO Béjaïa.

A noter le report à une date ultérieure des matchs RC Arbaâ - MC Saïda et Paradou AC - JSM Skikda. Dans le cas du RCA, c'était pour des raisons administratives, alors qu'en ce qui concerne la JSMS, c'était suite au décès de son joueur Aymen Chehmat, des suites d'une longue maladie.

R.S

FOOT/ JO-2028 DAMES (ÉLIMINATOIRES/2E TOUR - ALLER)

L'Algérie surclasse la Centrafrique (8-0)

La sélection algérienne féminine de football a surclassé son homologue centrafricaine 8-0 (mi-temps : 4-0), en match disputé vendredi soir au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, comptant pour le deuxième tour (aller) des qualifications aux Jeux olympiques JO-2028 de Los Angeles. Les buts des Algériennes ont été marqués par Ndoumba (21', c.s.c.), Dafeur (27'), Boussaha (30'), Bekhalel (36'), Naïli (51'), Belloumou (68'), Bendris (80') et Bahloul (90'). Avec ce net avantage, les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti, dis-

puteront la seconde manche avec plus de sérénité, programmée également au stade du 5-Juillet, mardi prochain à 18h00.

Pour cette double confrontation, le sélectionneur national Farid Benstiti a retenu 26 joueuses. Ces deux rendez-vous face à la République centrafricaine, interviennent deux mois après leur qualification historique pour la Coupe du monde 2027 au Brésil, obtenue à la faveur de leur troisième place lors de la CAN-2026. Cette performance leur a permis de valider leur présence au rendez-vous mondial du Brésil, prévu du 24

juin au 25 juillet 2027 pour la première fois de leur histoire, et qui constitue un nouveau repère dans la progression du football féminin algérien.

35 sélections africaines sont engagées dans cette campagne qualificative, qui se déroulera en cinq tours et s'étalera jusqu'au 4 décembre 2027.

Au terme de ce parcours, les deux sélections finalistes décrocheront les deux billets attribués à la zone CAF pour le tournoi olympique de football féminin de Los Angeles 2028, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

R.S

MAURITANIE

Le Premier ministre présente la démission du Gouvernement

Le Premier ministre mauritanien, Mokhtar Ould Djaï, a présenté vendredi la démission du Gouvernement au président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a annoncé la présidence de la République mauritanienne. La démission a été présentée lors d'une audience accordée au Premier ministre au Palais présidentiel, a indiqué la Présidence, dans un communiqué relayé par l'Agence mauritanienne d'information (AMI). Pour rappel, Mokhtar Ould Djaï a été nommé au poste de Premier ministre le 2 août 2024.

SOUDAN DU SUD

Au moins 71 morts dans des violences armées à Rumbek

Au moins 71 personnes sont mortes lors de violences armées vendredi à Rumbek, ville du centre du Soudan du Sud, a annoncé le Gouvernement intérimaire sud-soudanais, dans un communiqué. "Des civils armés se sont livrés à de violents affrontements dans la ville de Rumbek (...), vendredi 9 octobre vers 4H00 du matin, entraînant d'importantes pertes en vie humaine", a annoncé dans un communiqué le ministère de l'Information sud-soudanais par intérim, le chef de l'Etat Salva Kiir ayant dissous le gouvernement en amont d'élections en décembre. "Selon de premiers rapports de sécurité, au moins 71 personnes auraient été tuées", dont quatre soldats, a poursuivi le ministère, faisant état du déploiement à Rumbek de forces de sécurité supplémentaires, qui désormais "maîtrisent la situation". Quatre civils armés ont par ailleurs été arrêtés, précise le communiqué.

CENTRAFRIQUE

Ma Minusca évalue son dispositif avant le renouvellement de son mandat

La cheffe de la mission de l'ONU en Centrafrique (Minusca) a effectué une tournée dans le pays afin d'évaluer son dispositif, a annoncé la Minusca, dont le renouvellement du mandat sera soumis à un vote du Conseil de sécurité dans plus d'un mois. "La Centrafrique de 2026 n'est pas la Centrafrique de 2014", a indiqué la cheffe de la Minusca, la Rwandaise Valentine Rugwabiza, pour justifier la réévaluation du dispositif de la mission, lors d'une déclaration à la presse à Paoua (nord-ouest), première étape de sa tournée, selon un communiqué diffusé mercredi. Après Paoua, Mme Rugwabiza s'est rendue à Bangassou (sud-est) et à Bria (centre-est) pour y rencontrer les autorités locales. "La Minusca réorganise depuis fin 2025 son dispositif territorial pour concentrer ses moyens sur les zones où les menaces restent fortes", notamment aux frontières et le long des couloirs de transhumance, tout en réduisant son empreinte dans certaines zones considérées comme plus stables, a expliqué aux médias Yaye Sene, porte-parole de la mission onusienne.

BRÉSIL

La police sauve 13 enfants pris en otage dans une maternelle

La police brésilienne a secouru 13 enfants âgés de quatre à cinq ans, retenus en otage dans une école maternelle de Curitiba, dans le sud du pays, après avoir abattu leur ravisseur qui menaçait d'incendier le bâtiment, ont annoncé les autorités.

« Nous avons neutralisé cette personne et secouru les 13 enfants », a déclaré le colonel Alexandre Lopes Dias, commandant des forces spéciales de la police militaire de l'Etat du Paraná. Les enfants ont été pris en charge par les services médicaux et les pompiers. Au moins l'un d'entre eux a été blessé par l'assaillant.

Selon les autorités, l'homme est arrivé à vélo avant de franchir la clôture de l'établissement municipal et de s'enfermer dans une salle avec les enfants. Il avait répandu un produit inflammable et tenait un briquet, tout en portant un couteau et une arme qui s'est révélée factice.

Les négociations ont duré entre deux heures et demie et trois heures. Face à l'agitation croissante des enfants et aux agressions physiques du ravisseur, les forces de l'ordre ont décidé d'intervenir pour éviter un drame plus grave.

Après sa mort, la police a établi que l'homme souffrait de schizophrénie. Ses motivations restent inconnues.

Le maire de Curitiba, Eduardo Pimentel, a salué le sauvetage des enfants, tous vivants et en sécurité.

Le Brésil a connu plusieurs attaques contre des établissements scolaires. En avril 2023, quatre enfants avaient été tués à la hache dans une crèche à Blumenau, dans le sud du pays.

MOUVEMENT DES LYCÉENS EN FRANCE**L'ONU "inquiète" face aux violences**

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a exprimé vendredi son inquiétude face aux incidents survenus lors des manifestations de lycéens en France, appelant les forces de l'ordre à faire preuve de retenue et à respecter le principe de proportionnalité dans l'usage de la force.

« Nous suivons avec inquiétude les incidents liés aux manifestations étudiantes et aux blocages de lycées, dont certains ont dégénéré en violences », a déclaré sa porte-parole, Shabia Mantoo, lors d'un point de presse à Genève, insistant sur le respect du droit de réunion pacifique. Déclenchée le 17 septembre, la mobilisation réclame de meilleures conditions d'apprentissage, la rénovation des établissements scolaires et la suppression de la sélection via Parcoursup. La gestion policière du mouvement suscite de vives critiques,



notamment après des graves blessures infligées à deux adolescents, l'un ayant perdu une main à Lens et l'autre l'usage d'un œil à Tours.

Jeudi, à Paris, plusieurs dizaines de milliers de manifestants réunis place de la

Bastille ont été dispersés à coups de gaz lacrymogènes. Des avocats dénoncent également des violences et des humiliations présumées contre des mineurs interpellés.

Dans un contexte de tensions économiques et poli-

tiques, marqué par la hausse des prix et les mesures d'austérité, les syndicats appellent à de nouvelles manifestations mardi, faisant craindre un élargissement du mouvement et une aggravation de la crise sociale.

UN AN APRÈS L'ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

HRW dénonce la poursuite du génocide sioniste

Un an après l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, l'occupation sioniste poursuit son génocide dans l'enclave palestinienne, privant ses habitants d'eau, de nourriture et d'aide humanitaire, a dénoncé hier samedi, l'ONG Human Right Watch (HRW).



Les forces sionistes continuent de tuer et de blesser des civils dans la bande de Ghaza et de priver les Palestiniens d'eau, de nourriture et d'aide humanitaire suffisantes", a indiqué HRW dans un communiqué, déplorant la poursuite "des actes de génocide et des crimes contre l'humanité commis par (l'entité sioniste) notamment les déplacements forcés et le nettoyage ethnique". La communauté internationale "doit prendre des mesures immédiates pour protéger les civils et garantir le respect des droits humains" dans la bande de Ghaza, a-t-elle plaidé. Selon l'ONG, un an après l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, le volume de l'aide reste bien inférieur aux besoins, les voies d'accès humani-

taires essentielles sont régulièrement bloquées et la reconstruction n'a toujours pas commencé. "Le monde extérieur se berce peut-être d'illusions dangereuses en croyant que la vie à Ghaza reprend son cours normal, mais la réalité est tout autre", a déclaré Sarah Sanbar, chercheuse par intérim sur l'entité sioniste et la Palestine à Human Rights Watch. L'organisation rappelle qu'à l'approche de l'hiver, les familles ghazaouies vivent dans des conditions précaires, conséquences des politiques sionistes, portant atteinte à des droits humains fondamentaux tels que le droit au logement, à la santé et à l'éducation. La quasi-totalité de la population de Ghaza, soit près de deux millions de personnes, est encore dépourvue d'abris adaptés avant l'arrivée de l'hiver, a alerté vendredi l'Organisation internationale

pour les migrations (OIM). Les secteurs de l'éducation et de la santé à Ghaza sont dévastés. La nouvelle année scolaire a débuté le mois dernier alors que 93 % des écoles étaient détruites ou endommagées. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a recensé, quant à elle, 56 attaques contre des établissements de santé à Ghaza entre janvier et août 2026. Alors qu'aucun établissement de santé n'est pleinement opérationnel, les organisations humanitaires signalent une augmentation des maladies dues aux conditions de vie dans les camps et les abris surpeuplés. HRW affirme que le risque de famine plane sur Ghaza, en raison des restrictions sionistes sur l'acheminement de l'aide humanitaire et la destruction massive des terres agricoles palestiniennes.

Citant le Cadre intégré de classification des phases (IPC), l'ONG soutient que 67 % de la population, soit plus de 1,4 million de personnes, "devraient être confrontés à une crise, voire à une insécurité alimentaire aiguë encore plus grave, entre juillet et décembre 2026". "Alors que les dirigeants du monde entier débattent de l'avenir de Ghaza, il est impératif qu'ils s'attaquent d'urgence au droit des Palestiniens à reconstruire leur vie à Ghaza, qu'ils rejettent catégoriquement toutes les propositions (sionistes) de déplacement forcé et de nettoyage ethnique, et qu'ils soutiennent toutes les mesures de responsabilisation afin de mettre fin à la situation catastrophique des droits de l'homme à Ghaza", a affirmé HRW.

R.I

LE BILAN CONTINUE DE S'ALOURDIR À GHAZA

Dix Palestiniens tués en 48 heures

Des témoins ont indiqué qu'un drone israélien avait tiré au moins un missile sur un rassemblement de Palestiniens près du rond-point Haïdar, une zone densément peuplée et très fréquentée.

Selon les mêmes sources, un Palestinien est tombé en martyr et plusieurs autres ont été blessés, sans que leur nombre soit précisé, lors d'une frappe menée par un drone israélien contre un rassemblement de citoyens dans le quartier d'Al-Touffah, à l'est de la ville de Gaza.

Par ailleurs, le Palestinien Moussa Abou Dan a succombé à ses blessures à la suite d'une frappe aérienne israélienne ayant visé, vendredi, une tente abritant des déplacés dans la région d'Al-Mawassi, à Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza.

De son côté, le ministère palestinien de la Santé à Gaza a annoncé que neuf Palestiniens avaient été tués au cours des dernières 48 heures, tandis qu'un dixième avait succombé à des blessures antérieures. Le ministère a également ajouté 106 martyrs au bilan cumulé depuis octobre 2023, après la finalisation de leurs dossiers, portant le nombre total de victimes à 74 370 martyrs.

Dans son rapport statistique quotidien, le ministère a précisé que l'intégration de ces 106 victimes faisait suite à la finalisation de leurs données et à leur validation par la commission gouvernementale chargée de l'homologation des martyrs.

Il a également indiqué que les hôpitaux de la bande de Gaza avaient accueilli, au cours des dernières 48 heures, neuf martyrs, une personne ayant succombé à ses blessures et 65 blessés, à la suite de la poursuite de l'agression israélienne contre le territoire palestinien.

Selon les mêmes sources, depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre 2025, au moins 1 471 Palestiniens sont tombés en martyrs et 5 189 autres ont été blessés dans les frappes de l'occupation sioniste, tandis que les corps de 836 martyrs ont été récupérés.

R.I

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ (CPS) DE L'UNION AFRICAINE

Renforcer l'intégrité de l'information en tant que pilier de la paix et de la sécurité

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a tenu une réunion sur le thème "Intégrité de l'information, paix et sécurité en Afrique" afin d'examiner les répercussions croissantes de la désinformation, des fausses nouvelles, des discours de haine et de la manipulation de l'information sur les plateformes numériques et les applications d'intelligence artificielle, et d'analyser leur impact direct sur la paix, la sécurité et la stabilité dans le continent. Cette réunion a été l'occasion de mettre en évidence "l'importance de l'institutionnalisation du lien entre information, paix et sécurité" et de souligner que la mise en place d'un environnement informationnel fiable et responsable constitue un pilier essentiel de la prévention des conflits et de la consolidation de la stabilité à l'échelle du continent. Les participants ont relevé que, si le développement rapide des technologies de l'information et de la communication, la transformation numérique et l'intelligence artificielle offrent des perspectives prometteuses, ils font aussi peser des menaces non conventionnelles sur la sécurité collective des Etats, notamment à travers la manipulation algorithmique et l'utilisation de réseaux transfrontaliers pour diffuser des contenus

trompeurs et tenter de porter atteinte à la souveraineté des Etats, d'influencer leurs sociétés, de saper la confiance entre les peuples et leurs institutions officielles, d'orienter l'opinion publique au service d'agendas cachés, d'attiser les tensions entre les Etats et d'éroder la cohésion sociale. Dans son intervention à cette occasion, l'ambassadeur et Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'UA, Mohamed Khaled, a indiqué que la manipulation de l'information et la désinformation constituent désormais un défi sécuritaire transnational qui exige une réponse africaine commune, fondée sur la coopération et la coordination stratégique. Dans ce cadre, le Représentant de l'Algérie a passé en revue l'expérience de notre pays, qui est passé d'une approche fondée sur la réaction à une approche proactive reposant sur l'anticipation, la détection précoce, la vérification rapide et la diffusion d'informations fiables. A cet égard, il a mis en avant les efforts des autorités algériennes dans la mise en place d'un dispositif national de veille et de vérification des faits, destiné à protéger l'intégrité du paysage médiatique et à démentir les rumeurs, ainsi que dans le renforcement de l'arsenal juridique et législatif visant à lutter contre la diffusion délibérée de fausses infor-

mations portant atteinte à la sécurité et à l'ordre publics. Il a, par là même, rappelé l'attention particulière portée aux programmes de sensibilisation et d'éducation médiatique numérique, destinés à développer l'esprit critique chez les citoyens, notamment les jeunes. A l'échelle continentale, l'ambassadeur Mohamed Khaled a mis en lumière le rôle pionnier de l'Algérie, illustré par l'accueil à Alger, du 19 au 22 avril 2025, de l'Atelier régional organisé par le Comité des services de renseignement et de sécurité d'Afrique (CISSA), avec la participation du Département des affaires politiques, de la paix et de la sécurité de la Commission de l'Union africaine, sous le thème "Les répercussions des fake news et de la désinformation sur la sécurité et la stabilité des Etats". Cette réunion a été l'occasion de renouveler l'appel au renforcement de la coopération entre les Etats, les institutions africaines et les partenaires, afin de bâtir un espace médiatique plus sûr et plus crédible, à même de contribuer aux efforts de prévention des conflits et de consolidation de la paix sur le continent. La réunion a été sanctionnée par l'adoption d'une série de recommandations qui figurent dans le communiqué final. Le CPS a ainsi appelé l'UA à institutionnaliser, dans

ses textes officiels, le lien entre information, paix et sécurité, et à classer la désinformation et les fausses nouvelles parmi les menaces sécuritaires directes intégrées au système continental d'alerte précoce et de prévention des conflits. Le CPS a également recommandé l'élaboration d'une stratégie africaine commune de lutte contre les réseaux de désinformation transfrontaliers, avec présentation d'un rapport à ce sujet au CPS, et l'émission de directives à l'échelle continentale visant à protéger la sécurité nationale et la stabilité sociale. Les recommandations ont aussi insisté sur le renforcement de la coordination en matière de sécurité et de renseignement entre les Etats membres, l'établissement de partenariats stratégiques avec les médias et les plateformes de réseaux sociaux pour la vérification des contenus, l'intégration de l'éducation aux médias numériques dans les programmes scolaires, l'investissement dans les technologies de pointe comme l'intelligence artificielle et la cybersécurité pour contrer les campagnes de désinformation, la protection des journalistes et la préservation de la liberté d'expression et du droit d'accès à une information fiable.

R.I

TÉLÉ

TF1 Aquaman et le Royaume perdu

20h35



Arthur Curry jongle avec ses nouvelles responsabilités de père, élevant son enfant avec Mera, tout en endossant le rôle de souverain des océans en tant qu'Aquaman.

france-3 Shutter Island

21h10



En 1954, au large des côtes du Massachusetts, l'île de Shutter Island se dresse comme une ombre menaçante, battue par les vents et les embruns.

arte Esprits criminels

21h15



Après la découverte de deux corps dans le coffre d'une voiture accidentée, Hotch soupçonne un trafic d'êtres humains d'envergure.

TFX Friends

21h05



De retour à l'hôtel après une journée bien remplie, Monica Geller, accompagnée de Chandler Bing et de Phoebe Buffay, se laisse aller à discuter de sa toute nouvelle coupe de cheveux, qui lui donne un air de plus en plus proche de la célèbre chanteuse Diana Ross.

VISION



france-2

Désigné coupable



Peu après les attentats du 11 septembre 2001, le Mauritanien Mohamedou Ould Slahi est "livré" aux Etats-Unis par son pays. Sans même avoir été inculpé et sans procès, il est envoyé dans le camp de détention de Guantanamo.

TF1 **SÉRIES** **21h10**
The Mortal Instruments : la cité des ténèbres



New York, de nos jours. Au cours d'une soirée, Clary, 15 ans, est témoin d'un meurtre. Elle est terrifiée lorsque le corps de la victime disparaît mystérieusement devant ses yeux...

6ter **Speed**

21h10



Jack Traven et Harry Temple sont des agents exceptionnels de la brigade anti-gang de Los Angeles. Ce tandem dynamique est hautement respecté pour sa capacité à traquer et neutraliser les criminels les plus redoutables.

Le fils de Jessica Biel et Justin Timberlake a joué son premier rôle au cinéma



Le fils aîné de Jessica Biel et Justin Timberlake a fait ses débuts au cinéma. Jessica et John Cena tiennent les rôles principaux dans « Matchbox, le film », diffusé sur Apple TV, un film qui suit le personnage d'un espion et ancien soldat, ainsi que ses amis d'enfance alors qu'ils tentent de retrouver une ogive nucléaire et de prouver qu'ils ne l'ont pas volé. Silas, 11 ans, a joué un rôle mineur dans le film.

Silas et son frère Phineas, âgé de six ans, sont de grands fans de John Cena et ont adoré rejoindre leur mère sur le plateau. « Ils sont tellement drôles » a confié l'actrice. « J'ai l'impression que leur cerveau explose chaque fois qu'ils viennent sur le plateau. Surtout sur un plateau comme celui-ci où ils rencontrent l'un de leurs héros, où il y a des séquences d'action géniales et des scènes de combat. » Pour l'instant, la comédienne et le chanteur de 45 ans préfèrent laisser leur fils explorer ses passions à son rythme, sans lui mettre de pression: « Nous le laissons simplement prendre son temps pour voir ce qui se passe et ce qui l'intéresse vraiment ». Mais entre un père superstar de la pop et une mère de retour au cinéma d'action, Silas évolue dans un environnement où la scène et les plateaux de tournage font partie du quotidien.

Lors du tournage de ce film inspiré des célèbres petites voitures de Mattel, Silas et son frère cadet Phineas, 6 ans, ont d'ailleurs eu l'occasion de rendre visite à leur mère et d'y croiser leur héros, John Cena. « J'ai l'impression que leur cerveau explose à chaque fois qu'ils viennent sur un plateau », s'est amusée l'actrice en décrivant la réaction de ses enfants face aux cascades et aux scènes de combat. Une immersion totale dans les coulisses des grandes productions hollywoodiennes qui pourrait bien avoir confirmé des vocations. Reste à savoir si cette apparition très remarquée dans Matchbox: The Movie n'est qu'un simple clin d'œil familial ou le tout premier chapitre d'une carrière sous les projecteurs. Une chose est sûre: le nom de Silas Timberlake risque de faire parler de lui très rapidement.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tiaret: Un colloque sur l'importance d'accompagner les bibliothèques pour renforcer la créativité sociétale et l'innovation

Les participants au colloque national intitulé "Soutenir l'accès ouvert à l'information dans les bibliothèques principales de lecture publique au service de la créativité dans la société algérienne", ont recommandé d'encourager la créativité sociétale et toutes les formes d'innovation en assurant leur accompagnement sur le plan des connaissances au sein des bibliothèques.

A travers les recommandations formulées à l'issue de cette rencontre de deux jours organisée par la Bibliothèque principale de lecture publique Moudjahid Mohamed El-Mili de Tiaret, les participants ont appelé à mettre en évidence l'impact économique et social de l'activité des bibliothèques à travers les différents supports numériques, afin d'attirer le plus grand nombre de citoyens et de leur permettre de bénéficier de leurs services.

Ils ont également préconisé l'élaboration d'un guide professionnel national unifié pour la numérisation des services des bibliothèques principales, définissant les normes et les modalités de conception des plateformes et sites web développés localement, notamment ceux consacrés à la mise en réseau interne entre la bibliothèque principale et ses annexes à l'échelle de la wilaya.

Ils ont aussi appelé à la conception d'une application mobile permettant aux usagers de connaître les ouvrages disponibles, les activités programmées, ainsi que les services proposés. Les participants ont insisté sur la nécessité d'assurer la protection de la propriété intellectuelle des applications numériques développées par les personnels de ces établissements à travers le pays, ainsi que de garantir une formation continue aux agents concernés par les opérations de numérisation, notamment les bibliothécaires et les conseillers culturels.

Mascara : Forte affluence des enfants et des jeunes aux activités du Festival de livre lu

Les activités de la première édition du Festival de wilaya du livre lu ont enregistré une forte affluence des enfants et des jeunes.

Les activités de cette manifestation culturelle se sont achevées jeudi à la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia-Bouaziz" de Mascara, après dix jours d'activités culturelles et intellectuelles organisées au niveau de cet établissement et de ses annexes situées dans les communes de Mascara, Mohammadia et Matamore. Les différentes activités programmées ont attiré un nombre important d'enfants et de jeunes âgés de 10 à 22 ans. Les ateliers consacrés au livre lu, ainsi que les activités destinées à faire connaître la plateforme "Tajarrub", dédiée aux expériences et au savoir-faire des libraires spécialisés dans le livre papier, ont attiré plus de 4.500 enfants et jeunes amateurs de lecture et privilégiant le livre papier. Les rencontres et séances organisées avec les écrivains et auteurs de la wilaya ont également enregistré une forte participation des enfants et des jeunes. Il en a été de même pour les rencontres consacrées à la présentation des publications de chercheurs de la région et à la lecture de leurs ouvrages. Les jeunes participants ont notamment manifesté un vif intérêt pour les discussions et les échanges lors de ces rencontres intellectuelles, témoignant de l'intérêt de cette catégorie pour le livre, la lecture et les différentes questions culturelles et intellectuelles abordées durant la manifestation. Cette forte affluence s'explique notamment par la diversité des activités programmées, qui ont permis de répondre aux différents centres d'intérêt des enfants et des jeunes et d'attirer un large public de passionnés de lecture selon la direction de la culture et des arts. La cérémonie de clôture de cette première édition a été marquée par la distinction de plusieurs enfants et jeunes adhérents de la bibliothèque et de ses annexes, en reconnaissance de leur assiduité et de leur régularité dans la lecture.

R.C

Transformers : Paramount prépare le huitième film de la série sous la supervision de Spielberg

Alors que Paramount vient de finaliser l'acquisition de Warner Bros., le studio, désormais appelé Skydance, travaille sur un nouveau (le huitième) film de la série "Transformers", réalisé par Steven Spielberg. Le réalisateur supervisera également tous les aspects créatifs du tournage en prises de vues réelles, en collaboration avec le producteur Lorenzo di Bonaventura, rôle qu'il a précédemment occupé pour les deux premiers films de la série. Jason Fuchs écrit le scénario de cette histoire, qui se déroulera de nos jours. Aucun réalisateur n'a encore été annoncé. Le rôle de Michael Bay, réalisateur des cinq premiers films, reste inconnu. Quant à Shia LaBeouf, il ne fera pas partie du casting. Depuis la sortie du premier film en 2007, la franchise a déjà engrangé plus de 5,4 milliards de dollars au box-office mondial.

N.C

LE FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR À MOSTAGANEM

Sept troupes en compétition et des hommages en ouverture

Les représentations théâtrales inscrites dans le cadre de la compétition officielle de la 57^e édition du Festival culturel national du théâtre amateur ont débuté, jeudi soir à Mostaganem et se poursuivront jusqu'à lundi. Les spectacles ont été inaugurés par la pièce "Wahed min el-jomhour" (Un parmi le public), présentée par la troupe de l'atelier théâtral "Hilm El Fen" de la wilaya d'Oran, sur la scène du Théâtre régional Djilali-Benabdelhalim. Inspirée de "La Vie de bohème", cette œuvre a été interprétée par les comédiens amateurs Amine Houha, Bendiaf Rezallah, Oussama Remache et Amine Ouraghi. La mise en scène et la scénographie ont été assurées par le metteur en scène Sofiane Ahd.

A l'issue d'une séance de débat consacrée à cette première pièce en compétition, la troupe "Noujoum El Fen", regroupant des artistes des wilayas de Blida et d'Alger, est montée sur scène pour présenter "Fi el-jerh" (Dans la blessure), une pièce produite en 2026 et écrite et mise en scène par Talal Hemila.

Les membres de la troupe, notamment Hicham Hemila, Wassim Chekrouni, Lamis Khalil, Imad Assal, Nourhane Mekachmi et Maroua Bessadi, ont travaillé pendant quatre mois à la réalisation de cette œuvre consacrée à la question palestinienne, avant sa représentation en avant-première le 1er mai dernier. Parallèlement, le public du quatrième a pu assister, jeudi, à des spectacles présentés hors compétition. La



pièce "Qif" (Stop), du Théâtre "El-Mawja" de Mostaganem, a été jouée à la Maison de la culture de Sidi-Ali, tandis que "La Dernière danse", de l'association El Gouala de Relizane, a été présentée au Théâtre "El-Mawja", à Salamandre.

Le programme de la deuxième journée de compétition, prévue vendredi, comprend deux représentations : "Error 404", de l'association Ouarsenis pour la création, de la wilaya de Tissemsilt, et "El Ghoulia"

(L'Ogre), de l'association Saïdia, de la wilaya de Mostaganem.

Hors compétition, la programmation prévoit également la pièce "L'Aventurier", avec le clown Titi, dans la commune de Sidi-Ali, ainsi que "Houria", de l'association Amazday, au Théâtre "El-Mawja", à Salamandre, dans la commune de Mostaganem.

Cette édition, organisée sous le slogan «Mémoire renouvelée, passion qui se poursuit», prévoit, par ailleurs, des ateliers de forma-

tion consacrés à la préparation de l'acteur, encadrés par cinq spécialistes des arts de la scène théâtrale. Un autre rendez-vous, intitulé "Les amateurs ont une histoire", réunira des artistes amateurs ayant participé aux premières éditions du Festival national du théâtre amateur. Cette rencontre vise à faire revivre la mémoire théâtrale, à favoriser le partage d'expériences et à transmettre le savoir-faire des pionniers à la nouvelle génération.

R.C

Le concours national "Takafa-Up Challenge" : Lancement de la deuxième édition

Le ministère de la Culture et des Arts a lancé les candidatures pour la deuxième édition du concours national "Takafa-Up", destiné aux start-up, aux micro-entreprises, aux entreprises culturelles et aux porteurs de projets dans le domaine des industries culturelles et créatives.

Ce concours s'adresse aux porteurs de projets dans les domaines de l'audiovisuel et le cinéma, la musique et les industries phonographiques, le livre l'édition et la lecture, les arts vivants et le spectacle, le patrimoine et le tou-

risme culturel, le design la mode et l'artisanat créatif, les jeux vidéo ainsi que les expériences immersives, la culture la technologie et l'intelligence artificielle comptent parmi les champs de création concernés par ce concours. Les candidats souhaitant participer peuvent soumettre leurs projets à compter du 11 octobre au 5 novembre prochain, via la plateforme électronique: <https://e-servicesculture.dz/challenge-2026/>. Plusieurs distinctions notamment le Grand Prix "Takafa-Up", le prix de l'innovation, ceux du patrimoine et de

l'identité culturelle, et de l'entrepreneuriat féminin, récompenseront les meilleurs projets, selon les organisateurs.

Lancé en 2021, en partenariat avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, le concours "Takafa-Up Challenge" vise à encourager les start-up et les porteurs de projets culturels innovants à contribuer à la promotion de l'action culturelle ainsi que des industries culturelles et créatives.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

La 5e édition prévue du 5 au 7 décembre prochain à Alger

Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises a annoncé, vendredi, l'organisation, du 5 au 7 décembre 2026, de la 5e édition de la Conférence africaine des start-up (ASC 2026), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans une vidéo promotionnelle, le ministère a indiqué que cet événement, qui se tiendra au Centre international de conférences (CIC) à Alger, sous le thème "DEEP-TECH : le véritable défi", regroupera des entrepreneurs, des investisseurs et des innovateurs, ainsi que des décideurs, dans le but d'explorer les perspectives de l'entrepreneuriat et du développement technologique sur le continent.

ABHA (ARABIE SAOUDITE) Décès d'une ressortissante algérienne dans une attaque au missile

L'Algérie a appris avec une profonde tristesse et une grande affliction le décès d'une ressortissante algérienne dans l'attaque au missile ayant ciblé l'aéroport international d'Abha, au Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Af-

aires étrangères. "C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que le ministère des Affaires étrangères a appris le décès d'une ressortissante algérienne dans l'attaque au missile ayant ciblé l'aéroport international d'Abha, au Royaume frère d'Arabie saoudite", lit-on dans le communiqué. "Dès qu'ils ont appris cette douloureuse nouvelle, les services compétents du ministère ont pris contact avec la famille de la défunte afin de lui annoncer cette tragique disparition (...)", a ajouté la même source. L'ambassade d'Algérie à Riyadh et le consulat général d'Algérie à Djeddah "ont immédiatement pris contact avec les autorités saoudiennes compétentes pour suivre les circonstances de cet incident tragique et prendre les mesures nécessaires à ce sujet". Le ministère affirme qu'il "continue, par l'intermédiaire de l'ambassade et

du consulat général, de suivre la situation de près et de veiller aux intérêts de ses ressortissants dans ce pays frère".

CONSTANTINE Saisie de plus de 176 kg de mercure argenté

Le Service régional de lutte contre la criminalité organisée (SRLCO) de l'Est du pays, basé à Constantine, a démantelé deux réseaux criminels spécialisés dans le trafic de substances sensibles, dangereuses et interdites, avec la saisie de plus de 176 kg de mercure argenté et l'arrestation de neuf suspects, a indiqué, jeudi, le bureau de communication de la Sûreté de wilaya de

Constantine. Les investigations menées par les enquêteurs dudit service, sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, ont permis d'identifier les suspects ainsi que le mode opératoire adopté par ces derniers, précise la même source.

La première opération s'est soldée par l'arrestation de sept individus et la saisie de 110,50 kg de mercure argenté, outre la récupération d'un véhicule et d'une somme d'argent provenant des revenus criminels. La seconde opération a, quant à elle, permis l'arrestation de deux autres individus et la saisie d'une quantité supplémentaire estimée à 65,85 kg de cette substance. La même source a indiqué qu'à l'issue de la procédure d'enquête, les personnes concernées ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal d'Azzaba.

LA NATION

Dimanche 11 Octobre 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:09	12:46	16:215	18:52	20:20

Météo

Alger	29	Tizi Ouzou	29
Tiaret	30	Béjaïa	28
Constantine	28	Oran	29

CLASSEMENT MONDIAL DE SHANGHAI

L'Université de Sidi Bel Abbès première en Afrique et au Maghreb en génie civil

L'Université "Djillali-Liabès" de Sidi Bel Abbès a décroché la première place en Afrique et au Maghreb dans le classement mondial de Shanghai, dans le domaine du génie civil, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. L'Université Djillali-Liabès occupe la première place en Afrique et au Maghreb en génie civil, dans la catégorie des 201-300 meilleurs établissements universitaires au monde, et la première place au Maghreb et la deuxième en Afrique en génie mécanique, dans la catégorie des 301-400 meilleurs établissements universitaires au monde, a précisé le ministère. Ce résultat reflète "l'engagement constant en faveur de l'amélioration des performances de l'université algérienne et de la consolidation de sa place à l'échelle

internationale", a relevé la même source. Dans ce cadre, le recteur de l'Université, Bouziani Merahi, a souligné que cette distinction "vient s'ajouter aux réalisations internationales qui renforcent la place de l'université algérienne sur la carte de l'excellence académique et de la recherche scientifique et confortent sa présence parmi les établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique de premier plan, grâce aux résultats particulièrement remarquables obtenus dans le classement mondial de Shanghai des spécialités académiques, qui figure parmi les principaux classements internationaux de référence pour l'évaluation des performances des universités et des établissements de recherche scientifique dans les différentes spécialités".

PRIX NOBEL DE LA PAIX

La juriste sud-africaine Navi Pillay lauréate



Le prix Nobel de la paix a été décerné vendredi à la juriste sud-africaine Navanethem "Navi" Pillay, âgée de 85 ans, en reconnaissance de ses efforts pour promouvoir la paix et le droit international. Navi Pillay a notamment présidé la commission d'enquête indépendante de l'ONU sur la Palestine, chargée d'enquêter sur les violations du droit international dans le contexte du génocide sioniste dans la bande de Gaza, depuis le 7 octobre 2023. "La lauréate de cette année a joué un rôle déterminant pour garantir que les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le géno-

cide fassent l'objet de poursuites judiciaires", a indiqué le comité Nobel dans un communiqué, qui a salué son "courage" et "intégrité" exceptionnels. "Dans une époque marquée par des défis existentiels - notamment un nombre de guerres et de conflits que le monde n'avait pas connu depuis longtemps - le droit international n'est plus seulement un complément à la paix et à la sécurité. C'est une nécessité absolue", a ajouté le jury. Jeune avocate d'origine indienne dans l'Afrique du Sud de l'apartheid, devenue juge et Haut-commissaire aux droits de l'homme à l'ONU (2008-2014), Mme Pillay a

l'art de traiter des dossiers difficiles. Sa carrière l'a menée des cours sud-africains, où elle a défendu les activistes anti-apartheid et obtenu des droits cruciaux pour les prisonniers politiques, au Tribunal pénal international pour le Rwanda, en passant par la Cour pénale internationale (CPI). Elle a présidé la commission chargée par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU d'enquêter sur les atteintes aux droits en Palestine occupée. Le Nobel de la paix à Navi Pillay témoigne "de la nécessité et de la valeur" des droits humains, a salué, immédiatement après l'annonce, l'ONU.

DÉPENSES PUBLIQUES EN ÉDUCATION

L'Algérie à la deuxième place mondiale

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), relevant des Nations unies, a classé l'Algérie à la deuxième place mondiale pour les dépenses publiques consacrées à l'éducation en proportion du produit intérieur brut (PIB). Dans le rapport de l'OMPI sur l'Indice mondial de l'innovation 2026, l'Algérie occupe également la deuxième place mondiale selon l'indicateur relatif au financement public par élève dans l'enseignement secondaire rapporté au PIB par habitant. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation en Algérie ont atteint

près de 9% du PIB, ce qui traduit l'importance des ressources financières allouées par l'Etat au secteur de l'éducation et de l'enseignement. Dans le rapport de l'OMPI, l'Algérie est classée à la troisième place mondiale selon l'indice composite dans le cadre de l'éducation intégrée. Le rapport confirme ainsi la priorité accordée au secteur de l'éducation dans les dépenses publiques en Algérie, dans le cadre des investissements consacrés au développement du système éducatif et au renforcement du capital humain.

CONCOURS RABAH AISSAT DU VILLAGE LE PLUS PROPRE DE TIZI-OUZOU

Remise, jeudi prochain, des prix aux lauréats

La cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 13ème édition du concours "Rabah Aissat" du village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou aura lieu jeudi prochain, a indiqué, hier, l'Assemblée populaire de wilaya (APW), organisatrice du concours. Les noms des 11 villages lauréats de cette nouvelle édition, à laquelle ont concouru 35 villages, seront dévoilés lors d'une cérémonie qui se tiendra à la maison de la culture Mouloud Mammeri en présence des autorités locales et des représentants du mouvement associatif. "Pour cette 13ème édition, et contrairement aux précédentes, il y a eu une légère modification, 11 villages seront récompensés, mais il n'y aura pas de super-concours (institués en 2019 et concernant trois villages déjà primés lors des précédentes éditions de ce concours)", a déclaré à l'APS, Hachemi Radjef, président de la Commission santé, hygiène et pro-

tection de l'environnement de l'APW. Il a précisé également que "la totalité des compensations financières prévues dans le cadre de ce concours sera répartie entre les villages primés". Les lauréats du concours recevront chacun, comme récompense, une enveloppe financière destinée à améliorer l'entretien du village et à maintenir cette dynamique. Les inscriptions aux concours ont eu lieu le mois de mars dernier et la commission de l'APW, chargée de la sélection des lauréats, a effectué des visites au niveau de l'ensemble des villages participants. La 12e édition de ce concours a été remportée, pour rappel, par le village Ait Bouhini, dans la commune d'Yakourene. Lancé en 2006, ce concours environnemental et écologique récompense, chaque année, un village au niveau de la wilaya selon une nomenclature de critères constituant son règlement intérieur.

PRÉSIDENCE

Hamid Lounaoui inhumé au cimetière d'El Alia à Alger

La dépouille du conseiller auprès de la Présidence de la République, Hamid Lounaoui, a été inhumée hier après-midi au cimetière d'El-Alia à Alger. Étaient présents aux funérailles, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, le ministre d'Etat, chargé de l'Inspection générale des services de l'Etat et des Collectivités locales, M. Brahim

Merad, des conseillers du président de la République et des membres du Gouvernement. Ont également assisté aux funérailles les responsables de nombre d'instances nationales, de partis politiques et d'organisations nationales et des membres des deux chambres du Parlement, aux côtés de la famille et des compagnons du défunt. Le président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, avait présenté, jeudi dernier, ses sincères condoléances à la famille de Hamid Lounaoui, soulignant que le défunt était "l'un des cadres connus pour leur engagement sur la scène politique, avant d'assumer de hautes fonctions en qualité de parlementaire, de ministre, puis de conseiller à la Présidence de la République".